

«Une question de dignité»

Rapport de recherche
effectuée auprès de cinquante familles
prestataires d'aide sociale du quartier
St-Philippe de Trois-Rivières.



L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE LA MAURICIE

"Mais l'homme moderne dispose d'une panoplie richement diversifiée pour insulter à la dignité de ses semblables. Il ne lui est pas indispensable d'invoquer des critères "raciaux" pour s'autoriser à mépriser certaines catégories et, à travers elles, l'ensemble de l'humanité. Croyant se grandir lui-même, il peut décréter que tel ou tel groupe lui est inférieur, soit en raison de son appartenance sociale, culturelle, religieuse, soit pour des considérations d'âge et de sexe, etc. Le résultat ne change pas: c'est toujours l'humanité elle-même qui est rabaisée, bafouée, humiliée."

Claude Julien
Le monde diplomatique, Manière de voir.

Avant-propos

L'ACEF de la Mauricie s'est livrée à une enquête en profondeur sur les habitudes de vie de cinquante familles assistées sociales du quartier St-Philippe à Trois-Rivières.

Ce travail se situe en continuité avec les multiples interventions individuelles en consultation budgétaire que l'ensemble des ACEF du Québec effectue auprès de cette couche sociale.

Nous avons voulu, par ce moyen, donner une nouvelle impulsion au débat qui entoure l'instauration de la nouvelle loi québécoise sur l'Aide sociale. Dans ce sens, nous aspirons à recréer la confiance entre les partenaires sociaux de sorte à ce que s'engage sereinement et ouvertement un nouveau dialogue.

Table des matières

Présentation.....	1
Chapitre I: <u>Le champ de la recherche</u>.....	3
1.1 Une contradiction majeure.....	3
1.2 Un comportement "normal"	4
1.3 Certains problèmes.....	5
Chapitre II: <u>Hypothèse et déroulement de l'enquête</u>.....	7
2.1 Hypothèses de recherche.....	7
2.1.1 Un comportement rationnel	7
2.1.2 Un comportement normatif.....	7
2.1.3 La grande débrouille	8
2.1.4 Du crédit cher et inaccessible	8
2.1.5 Une situation humiliante	8
2.1.6 Problèmes divers	8
2.2 Méthode et limite de notre enquête	9
2.3 Déroulement de l'enquête.....	10
2.3.1 Les enquêteurs.....	10
2.3.2 Les participants	10
Chapitre III: <u>Le portrait socio-économique</u>.....	12
3.1 Les données socio-économiques	12
3.1.1 Données générales de l'enquête.....	12
3.1.1.1 État civil.....	12
3.1.1.2 Age.....	12
3.1.1.3 Enfants	12
3.1.1.4 Métier et scolarité.....	13
3.1.1.5 Type d'habitation	13
3.1.1.6 Actif.....	13
3.2 Les éléments comparatifs.....	13
3.2.1 Composition familiale.....	13
3.2.2 Age du requérant.....	14
3.2.3 État civil du requérant.....	14
3.2.4 Scolarité.....	14
3.2.5 La durée de l'aide	15

3.2.6 Commentaires.....	15
3.3 L'endettement des assistés sociaux.....	16
3.3.1 Les types de dettes.....	16
3.4 La situation budgétaire.....	20
3.5 Commentaires.....	24
3.5.1 Les revenus.....	24
3.5.2 Les revenus "vs" les dépenses.....	24
3.5.3 L'habitation.....	25
3.5.4 L'alimentation.....	26
3.5.5 L'habillement.....	26
3.5.6 Les besoins "essentiels".....	27
3.5.7 Les autres dépenses.....	27
3.6 Conclusion.....	28
3.6.1 Les assistés sociaux ne savent pas s'organiser.....	28
3.6.2 Les prestations servent souvent à acheter de l'alcool.....	28
3.6.3 Les assistés sociaux ne s'aident pas en s'habillant.....	28
3.6.4 Les assistés sociaux mènent une belle vie à nos.....	29
3.6.5 Les assistés sociaux sont tous des fraudeurs.....	29
Chapitre IV: <u>Résultats du questionnaire</u>.....	31
4.1 Les résultats.....	31
4.1.1 Les urgences financières.....	31
4.1.2 Le crédit.....	31
4.1.3 Le "shylocking".....	32
4.1.4 Le réseau d'entraide.....	32
4.1.5 Les moyens alternatifs.....	33
4.1.6 Les besoins.....	33
4.1.7 Loisirs.....	34
4.1.8 Dépanneur.....	34
4.1.9 Le budget.....	34
4.1.10 L'école.....	35
4.1.11 Le montant raisonnable.....	35
4.1.12 Depuis combien de temps êtes-vous sur l'aide.....	35
4.1.13 Seriez-vous intéressé à suivre une méthode... ..	35
4.2 Le résumé synthèse.....	35
4.3 Commentaires.....	38
4.3.1 Les urgences financières.....	38

4.3.2	Le crédit.....	38
4.3.3	Le "shylocking".....	39
4.3.4	Le réseau d'entraide.....	39
4.3.5	Les moyens alternatifs.....	40
4.3.6	Les besoins.....	41
4.3.7	Les loisirs.....	41
4.3.8	Dépanneur.....	41
4.3.9	Le budget.....	42
4.3.10	L'école.....	42
4.3.11	Le montant raisonnable.....	42
Chapitre V: <u>Vérification de nos hypothèses de recherche</u>.....		43
5.1	Un comportement rationnel.....	43
5.2	Un comportement normatif.....	43
5.3	La grande débrouille.....	44
5.4	Du crédit cher et inaccessible.....	44
5.5	Une situation humiliante.....	45
5.6	Les problèmes divers.....	45
5.6.1	Hydro-Québec.....	45
5.6.2	Les dettes chez Légaré.....	46
5.6.3	Le dépanneur.....	46
5.6.4	La loterie.....	46
5.6.5	La pénétration du prêt usuraire.....	46
5.6.6	Le taux de fumeurs.....	47
5.6.7	L'intégration dans la société.....	47
5.7	L'univers mental.....	47
Chapitre VI: <u>Nos recommandations</u>.....		49
Recommandation 1	49
Recommandation 2	51
Recommandation 3	52
Recommandation 4	53
Recommandation 5	55
Recommandation 6	57
Recommandation 7	58
Recommandation 8	60
Recommandation 9	61
Conclusion.....		62
SYNTHESE DE NOS RECOMMANDATIONS.....		64

Présentation

La recherche que nous déposons aujourd'hui est le fruit d'un long travail d'enquête mais aussi de réflexion. Elle se situe dans la mouvance d'une réforme extrêmement contestée par les divers intervenants sociaux, ce qui confère à notre travail une vocation très précise.

En effet, dépassé le fait que ce dossier de la réforme de l'aide sociale fut mené par le gouvernement davantage à la manière d'une charge de cavalerie, il n'en reste pas moins que maintenant c'est chose faite. Si c'est une erreur, elle est de taille et nous en assumerons collectivement les conséquences pendant fort longtemps. Par contre, il ne sert à rien de rester prisonnier d'un discours et, puisqu'il semble impérieux de retourner les assistés sociaux sur le marché du travail, autant mettre toutes les conditions pour que cela puisse réussir et ce, de manière civilisée et humaine.

Voilà donc la principale préoccupation qui nous anime. Nous avons voulu nous doter et, ce faisant, doter d'autres intervenants d'une vision plus nette de la situation vécue par certaines familles assistées sociales. Il s'agissait d'ailleurs moins d'apporter ou de découvrir de nouvelles données que de mettre en relief certains éléments de vie qui nous semblent déterminants quant à la réalisation du principal objectif de la réforme.

Nous n'apprendrons rien à personne en disant qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Les options de la réforme ne seront pas sans provoquer certains replis, certaines crispations, de la part de gens visés. D'autre part, les équilibres de vie des familles concernées sont tellement fragiles parfois, que le moindre changement de nature risque d'entraîner des dommages irréparables. Davantage d'irritabilité chez les couples, de marginalisation des enfants à l'école, de misères économiques et morales, enfin bref, un échec impliquerait une série de réactions en cascades dont les conséquences seront nécessairement très néfastes pour les individus concernés.

Quoiqu'il arrive avec la réforme, dans tous les cas de figure, nous avons besoin de connaître à fond les conditions de vie des gens et leur manière de s'organiser. Si elle réussit, elle ne sera pas sans laisser sur le carreau une bonne proportion de personnes qui n'auront pas su s'adapter. Si les objectifs poursuivis ne se réalisent que partiellement ce sera encore pire. Si tout cela échoue, il faudra agir vite, dans un sens plus incitatif, en colmatant les brèches qui auront été faites dans la vie des familles touchées.

Dans ce sens, nul n'est dispensé, dans le contexte actuel, d'une quête de connaissances pouvant servir à réparer les erreurs inévitables lorsqu'on procède à des changements tellement radicaux qui mettent en cause autant de monde.

Encore une fois, nous ne prétendons pas apporter beaucoup de connaissances nouvelles. Notre enquête se veut plutôt, sinon un point de départ, à tout le moins un lieu de ralliement. Un événement à la faveur duquel nous pourrions rétablir un certain dialogue entre les intervenants concernés. Peut-être, le Ministère ne ressent-il pas le besoin d'un accord large sur les objectifs de la réforme en cours, mais nous croyons quant à nous qu'il vaut mieux rétablir les ponts plutôt que d'attendre le prochain tournant. Personne n'a rien à gagner dans un échec, même relatif, de la réforme.

Voilà pourquoi, malgré certaines réticences de départ, nous offrons notre collaboration. Le biais par lequel l'ACEF regarde le monde est bien spécifique. Il est surtout concret. Nous apportons, par cette recherche, ce regard particulier qui, nous l'espérons, pourra enrichir notre vision commune.

Par la réalisation de cinquante consultations budgétaires, effectuées auprès de familles que nous n'aurions probablement jamais rencontrées autrement puisqu'aucune ne connaissait de problème grave d'endettement, nous commençons à lever le voile sur la vie ordinaire et quotidienne de ces familles. Une vie où tout n'est pas, tout le temps, aussi noire qu'on peut le décrire parfois; mais une vie faite d'insécurité, d'insatisfaction, d'échec, et, ne le sous-estimons pas, d'une grande indigence économique. Une vie cependant où le bon sens, plus qu'ailleurs, prime. Où les choix budgétaires sont assumés avec beaucoup de rationalité et une organisation aussi solide que faire se peut.

Étant davantage conscients du paysage dans lequel nous intervenons, nous saurons mieux nous comporter et agir.

Bertrand Rainville
pour l'ACEF de la Mauricie

CHAPITRE I

LE CHAMP DE LA RECHERCHE

1.1 Une contradiction majeure

La finalité première de tout programme d'assistance financière a toujours été d'aider les personnes complètement démunies. Une aide d'urgence qui se veut temporaire; exception faite bien sûr, de toutes les personnes qui pour une raison de déficience importante, ne peuvent subvenir à leurs besoins.

Dans ce sens, nul besoin d'enquête approfondie pour se rendre compte que le système d'aide sociale comporte une contradiction fondamentale qui explique à elle seule toutes les difficultés rencontrées: un programme de court terme utilisé à long terme.

Évidemment, au moment où l'administration publique considérait que de tels transferts aux individus alimentaient positivement le cycle économique et qu'elle avait les moyens de payer, cette contradiction n'était pas bien grave. Pourtant, sur un plan individuel et social, cette nonchalance "économiste" s'avère catastrophique. À partir du moment où un bon nombre de familles s'installent à demeure dans un programme conçu pour des urgences, il est inévitable que les finalités d'un tel programme changent fondamentalement. Sinon dans la lettre, tout au moins dans les faits. Et c'est ce qui s'est produit avec l'ancien régime. La moyenne de 6.5 années de prestations par famille de bénéficiaires représente un échec monumental sur le plan administratif certes mais aussi sur le plan humain.

Nous avons voulu savoir par notre enquête, comment ces familles s'organisent pour préserver une certaine dignité, vivre convenablement et "négocier" avec un programme qui n'est pas conçu pour cela. C'est ainsi que, dès le départ, nous avons parlé de moyens de débrouillardise. Nous avons posé le postulat que les familles assistées sociales s'organisent, à la marge de la réglementation de l'aide sociale, pour se doter d'un certain niveau de vie. Il est tout à fait dans l'ordre des choses qu'un séjour prolongé sur l'aide sociale amène graduellement les bénéficiaires à "s'organiser".

Dans ce sens, notre enquête démontre, hors de tout doute, qu'il est extrêmement abusif de parler de "fraude" pour désigner ce que nous avons plutôt choisi d'appeler "moyens de débrouillardise". En regard des normes de notre société, vivre d'une prestation d'aide sociale est tout à fait insuffisant. Cela personne ne le conteste. Il est donc éminemment souhaitable que les

familles appelées à vivre un longue période sur ce régime mettent en place une auto-organisation tout à fait hors contrôle de l'arbitraire de l'administration publique.

1.2 Un comportement "normal"

À partir du moment donc, où les gens sont obligés, pour des raisons très diverses d'ailleurs, de s'organiser avec l'aide sociale pour une période prolongée de leur vie, ils finiront par adopter un comportement "normal". Nous voulons dire par là qu'ils référeront au même système de valeurs que l'ensemble de la population, qu'ils seront ni plus ni moins honnêtes, qu'ils s'organiseront pour vivre à peu près décemment et qu'ils utiliseront pleinement les moyens mis à leur disposition pour ce faire. Si ce qui est avancé ici ressemble à des évidences, on s'étonnera peut-être de voir jusqu'à quel point ces évidences sont ... évidentes.

Ainsi, en aparté, combien de fois les répondants à notre enquête ne nous ont-ils dit que *"dans leur cas, c'était pas pareil"*. Le comportement "normal" est à ce point répandu, qu'une bonne partie des assistés sociaux semble avoir parfaitement intégré les critiques que l'ensemble de la société leur fait.

Nous savions cela au départ. Ce que nous avons plutôt cherché à démontrer c'est que, contrairement, aux préjugés répandus, les assistés sociaux réagissent exactement de la même manière que le reste de la population aux sollicitations publicitaires et aux contraintes financières.

Ce que nous démontrons dans les faits, c'est qu'ils s'organisent mieux que le reste de la population. Dans la marge étroite qui est la leur, la nécessité fait loi. On pourrait simplement affirmer qu'après avoir identifié leurs besoins vitaux, le seuil sous lequel ils ne peuvent descendre, ils s'organisent des équilibres souvent précaires mais qui finissent par tenir.

Comment s'y prennent-ils pour identifier ce qui est vital pour eux? En premier lieu, il y a l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Ce n'est pas parce qu'ils sont des assistés sociaux qu'ils mangeront mal, qu'ils sortiront habillés de guenilles ou qu'ils logeront dans un taudis. On peut supposer, sur cette question, des différences notables entre un quartier comme celui que nous avons choisi pour notre enquête et d'autres quartiers qui tiennent davantage du ghetto.

Puis, l'identification du vital découlera nécessairement des normes en vigueur dans la société. On ne lave plus son linge avec une machine à tordeur, quoique nous ayons rencontré une famille dont c'est encore le cas. Il ne faut pas s'étonner de rencontrer, dans un logement d'assisté social, l'appareillage que l'on retrouve dans les autres foyers. Souvent ces biens sont de moindre qualité;

il n'y a pas de tout non plus, mais ici un micro-ondes, là un magnétoscope, presque partout le téléviseur couleur.

Ce qu'il est important de constater, c'est que la très grande majorité des familles rencontrées a un niveau de vie minimalement acceptable et ce, sans véritablement tricher, frauder.

Certains auront quelques revenus supplémentaires. Sauf deux exceptions, ces revenus ne changent pas qualitativement le niveau de vie. D'autres, plusieurs, ont un entourage qui les aide, leur achète tel ou tel bien ou encore leur "prête" indéfiniment l'un ou l'autre des biens qui font la norme. Finalement, l'immense majorité des personnes rencontrées administre très bien le budget familial. Et c'est là le secret de leur réussite.

Cependant, une telle conscience de leurs chiffres ne va pas sans une insécurité profonde par rapport à tout ce qui peut arriver dans une vie: ce que nous avons fini par appeler le "*syndrome du 1er du mois*". Ici nous sortons un peu de la "normalité". En réalité, les équilibres sont tellement fragiles, ces gens en sont si conscients que tout ce qui risque de compromettre ces équilibres, une dépense extraordinaire ou un retard du chèque, provoque une panique instantanée. Donc, si la stabilité du montant reçu est importante, il y a aussi sa régularité et son assurance.

1.3 Certains problèmes

À partir du moment où nous constatons une vie à peu près normale, sous contrôle tout au moins, faut-il conclure qu'il n'y a pas de problème? Que les assistés sociaux ont intérêt au statu quo? Bien sûr que non.

D'abord, établissons tout de suite une vérité simple: nous n'avons rencontré aucun assisté social fier de l'être. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux feront tout pour cacher cet état. Au nombre des premiers empêchements à une vie "normale" il y a donc cet état permanent d'humiliation. L'opération *boubou-macoutes* n'a pas arrangé les choses. Nous avons visité certaines personnes qui étaient complètement craintives au départ. Si l'objectif de cette opération était de les dévaloriser complètement, il n'y avait pas de meilleur moyen. Cependant, compte tenu des buts que le Ministère dit poursuivre nous doutons fort des capacités d'adaptation au marché du travail, de personnes qu'on a dévalorisées à leurs propres yeux.

Les problèmes rencontrés par les assistés sociaux au cours de leur vie sont très nombreux, personne ne le contestera. Nous avons voulu, au moyen de notre enquête, en cerner quelques-uns dans le champ particulier qui nous occupe.

On peut regrouper ces problèmes sous trois grands thèmes: l'utilisation du crédit, les choix budgétaires et les ressources alternatives.

La question du crédit, nous la connaissons bien par le biais de notre service de consultation budgétaire. Il s'agissait donc davantage de mesurer l'ampleur des phénomènes particuliers vécus par les assistés sociaux en cette matière. Ainsi nous avons pu évaluer avec exactitude le niveau d'endettement et la répartition de cet endettement chez les familles rencontrées. De même, nous avons mis sous observation certaines réalités comme les mises en administration, le "shylocking" ou l'utilisation des compagnies de finance. Globalement, nous avons pu constater que le phénomène de l'endettement est très présent, 74% des répondants ont des dettes. Il contribue fortement à fragiliser l'équilibre financier des familles rencontrées. Cela se manifeste par toutes sortes de biais, entre autres, par l'utilisation que semble faire ces familles des "mises en administration" à l'Hydro-Québec.

Quant aux choix budgétaires, on constate que si les familles visitées ont tendance à se doter d'un niveau de vie imitant celui de l'ensemble de la population, c'est souvent au détriment d'une bonne alimentation et d'une vie sociale acceptable tant pour les parents que pour les enfants d'âge scolaire. Nous avons donc dressé cinquante (50) prévisions budgétaires très détaillées qui nous permettent de comprendre avec exactitude comment s'effectuent les choix budgétaires chez les familles rencontrées.

Finalement, avec notre questionnaire, nous avons tenté de cerner davantage comment les personnes rencontrées réfléchissent leurs problèmes financiers, quelles perspectives elles se donnent et quels sont les moyens à leur disposition. Ce que nous avons exhumé est bien limité compte tenu de l'immensité du questionnement que nous avons au départ. Nous n'en avons pas moins réussi à cerner quelques réalités intéressantes. Entre autres, tout ce qui concerne l'utilisation des organismes de charité et ce qu'ils représentent comme recours. Puis les principaux moyens de débrouillardise utilisés. Enfin, nous avons commencé à cerner, de manière très limitée il est vrai, ce qu'on peut appeler l'univers mental et culturel des familles rencontrées. Rien de définitif certes, mais suffisamment d'éléments pour nous permettre sinon de donner des réponses, tout au moins de poser des hypothèses sérieuses et précises pour d'autres travaux à venir.

CHAPITRE II

HYPOTHÈSES ET DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

2.1 Hypothèses de recherche

2.1.1 Un comportement rationnel

Nous avons remarqué, depuis longtemps, que la très grande majorité de la population adopte un comportement plutôt rationnel dans l'administration de ses finances personnelles. Bien sûr, à l'ACEF, nous rencontrons généralement ceux et celles qui échouent ou du moins qui éprouvent de graves difficultés financières. Selon une étude effectuée par l'Office de la Protection du Consommateur en 1981, environ 15% de la population disait éprouver des difficultés sérieuses alors que 40% se disait insatisfaite de sa situation financière. Nous croyons que ces chiffres correspondent, encore aujourd'hui, à la réalité que nous pouvons observer par le biais de nos différents services.

Or, si la majorité adopte un comportement plutôt rationnel, nous croyons que les bénéficiaires d'aide sociale en général, le sont encore davantage en raison de l'absence de marge de manoeuvre et des conséquences dramatiques que peut engendrer la moindre erreur importante.

Donc, contrairement aux préjugés populaires, nous posons le postulat que les bénéficiaires d'aide sociale s'organisent rationnellement sur le plan budgétaire. Nous tenterons même d'illustrer, si notre hypothèse se confirme, qu'ils s'organisent mieux que les autres couches sociales le font généralement.

2.1.2 Un comportement normatif

Les bénéficiaires d'aide sociale sont sujets à l'influence de la publicité aussi bien que les autres couches sociales. Ils auront donc tendance à calquer leur style de vie sur le modèle généralement répandu.

S'il existe des assistés sociaux mal vêtus, mal logés et sous-alimentés, ce n'est pas la majorité. Ils auront tendance à faire l'acquisition de biens qui symbolisent la vie moderne, de même qu'à se payer les mêmes services.

2.1.3 La grande débrouille

Pour arriver à se payer un peu plus que les besoins de base essentiels, en plus de devoir administrer serré, ils couperont sur l'essentiel, recourant aux organismes de charité dans les pires moments. Ils se livreront à certaines petites "combines" à la marge de la loi de l'Aide sociale ou s'adonneront à du travail au noir.

2.1.4 Du crédit cher et inaccessible

Le crédit dans les institutions financières traditionnelles leur étant inaccessible, ils recourront au crédit dans les grands magasins (ex. Zellers, Sears pour les vêtements ou encore Légaré Woodhouse pour les meubles) dont le taux d'intérêt est très élevé, dans les dépanneurs et les compagnies de finance. Nous savons que le phénomène du "shylocking" se retrouve davantage dans les gros milieux de travail et dans certains lieux plus ou moins délinquants. Par contre, les bénéficiaires d'aide sociale ne sont pas, proportionnellement, plus endettés que les autres couches sociales. Nous croyons au contraire qu'ils le sont moins.

2.1.5 Une situation humiliante

La situation d'assisté social est à la base une situation humiliante. Il faut donc que les prestataires aient de très bonnes raisons pour justifier cet état. Objectivement, nous croyons que le manque d'instruction, donc l'absence de perspectives d'emploi intéressant et ce, lié à une conjoncture particulière (famille mono-parentale, grossesse en bas âge, etc..) constitue la première raison. La présence d'enfants en bas âge peut constituer une autre raison importante.

2.1.6 Problèmes divers

Nous souhaitons cerner une série de problèmes que nous avons observée dans nos dossiers de consultation budgétaire. Nous chercherons à en mesurer l'ampleur:

Les dettes dans les services publics: Nous référons particulièrement aux mises en administration d'Hydro Québec.

Les dettes chez Légaré: Presque tous les bénéficiaires d'aide sociale que nous rencontrons en consultation budgétaire ont une dette chez Légaré, ou chez un autre marchand de meubles.

L'utilisation du dépanneur: Nous savons que certaines familles d'assistés sociaux font leur épicerie au dépanneur. Ce qui leur coûte entre 20% et 30% plus cher.

La loterie: Les prestataires d'aide sociale ont la réputation d'être de gros consommateurs de loterie.

La pénétration du prêt usuraire: Nous ne croyons pas que ce phénomène soit si répandu qu'on le dit parmi cette clientèle. Il faut avoir des perspectives de rentrée importante d'argent pour emprunter ainsi; ce n'est pas le cas pour les bénéficiaires d'aide sociale.

Un taux de fumeurs plus élevé: Nous avons constaté que presque tous les prestataires d'aide sociale que nous rencontrons fument. Ce qui leur coûte cher et les oblige à des choix cruels. Nous vérifierons, entre autres, si les non-fumeurs ont davantage de facilité et de rationalité budgétaires. Nous croyons que non.

Nous essayerons également de comprendre les raisons profondes qui justifient le fait que ces personnes ont souvent des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail et dans la société en général, outre le fait du manque d'instruction, du nombre d'enfants en bas âge ou de la maladie. Seul un bon contact avec ces personnes nous permettrait d'en apprendre davantage.

2.2 Méthode et limite de notre enquête

Nous avons choisi de procéder par enquête approfondie auprès des cinquante familles du quartier St-Philippe de Trois-Rivières. Cette enquête comporte quatre parties. La première partie rassemble 14 données socio-économiques traçant le profil des gens rencontrés. La deuxième partie fait état de la situation complète de l'endettement. La troisième partie porte sur le budget et enfin, la dernière est constituée d'un questionnaire objectif sur les différents moyens utilisés par les bénéficiaires d'aide sociale pour faire face à leurs difficultés.

En tout chaque rencontre individuelle durait en moyenne une heure et demie. Les rencontres ont été effectuées par des conseillers budgétaires de l'ACEF et ce, à nos bureaux ou à domicile, au choix des personnes concernées.

Un pré-test fût effectué auprès de 4 familles par le responsable du projet. Par la suite, une journée de formation eut lieu dans le but d'expliquer en détail les 4 outils de l'enquête (remaniés légèrement suite au pré-test) et s'entendre sur les buts et l'interprétation des questions et des données à ramasser.

Quant à la sélection des dossiers, nous sommes partis d'une liste des familles prestataires de l'aide sociale mise à jour par le curé de la paroisse. Par contre,

nous ne nous réclamions pas de cette référence pour amener les gens à participer. D'ailleurs les gens qui ont accepté d'y participer, l'ont fait sans trop d'appréhension. Les autres ne se sont pas rendus au rendez-vous ou ont annulé par crainte ou incompréhension des objectifs de cette enquête. Il est vrai que nos bureaux sont situés dans le quartier et les gens savent faire la différence entre un organisme tel le nôtre et les enquêteurs de l'aide sociale. Nous avons déjà publicisé nos "*Mercredis de l'ACEF*" dans tous les foyers du quartier et nous avons invité ces personnes à une journée "Portes ouvertes", nous n'étions donc pas inconnus. Nous n'avons donc pas cherché à partir d'une sélection scientifique appuyée d'une liste complète des familles assistées sociales du quartier. Comme nous le verrons plus loin, notre échantillonnage s'avère quand même représentatif des diverses catégories de familles.

Nous sommes également conscients que nous avons échappé une bonne partie des gens qui ont vraiment quelque chose à cacher. Mais là n'était pas notre objectif de recherche. Nous voulions rencontrer des familles quelles qu'elles soient, dans le but d'analyser des situations de vie bien réelles. C'est ce que nous avons fait.

2.3 Déroulement de l'enquête

2.3.1 Les enquêteurs

Au début, nous avons formé six enquêteurs qui rencontraient les familles par équipe de deux. Nous avons mis fin à cette pratique après quelques dossiers seulement. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait certaines distorsions d'une équipe d'enquêteurs à l'autre. De plus, la présence de deux enquêteurs ne facilitait pas du tout le processus de "mise en confiance" tellement central pour venir à bout de petites réticences normales lorsqu'il s'agissait de parler de revenus et de certaines habitudes de vie.

Une seule personne a donc rencontré trente-sept familles sur les cinquante qui ont accepté de participer à notre enquête.

2.3.2 Les participants

Nous avons dû prendre contact avec plus de la moitié des familles bénéficiaires d'aide sociale du quartier, pour venir à bout d'en rencontrer cinquante. Le fait que nous voulions absolument nous limiter au quartier nous a singulièrement compliqué la vie. Mais nous avons réussi. Cette dimension de notre enquête était primordiale dans la mesure où un nombre de dossiers si limité n'a de valeur que s'il ne peut se situer dans un microcosme représentatif tel un quartier populaire. À ce titre il est important de souligner que le quartier St-Philippe n'est pas le quartier le plus pauvre de Trois-Rivières mais un vieux

quartier collé sur le centre-ville, considéré comme un quartier populaire donc pas très riche.

À partir du moment où nous avons adopté notre procédure définitive, les rencontres se déroulèrent à un rythme lent mais constant. Confier une telle tâche à une seule personne impliquait, en effet, une certaine lenteur. On ne plonge pas dans la misère, au quotidien, sans se donner de bons moments de répit.

Nous avons rencontré des cas difficiles. Nous le savions au départ. Cependant, tout au long du déroulement de l'enquête, des situations plus dégradées que les autres se sont manifestées. Nous avons apporté notre aide à un certain nombre de familles: trouvant une laveuse ici, un réfrigérateur ou un "set" de salon là. Nous avons dû intervenir auprès de certaines institutions (négociations avec Hydro Québec, Légaré, caisse populaire, etc...) enfin bref, là où des besoins se manifestaient. Cela aussi a eu l'effet de ralentir notre démarche.

Dans l'ensemble, nous avons nettement l'impression que les gens ont compris ce qu'est l'ACEF et ils nous ont fait confiance. Les résultats de l'enquête sont fiables.

CHAPITRE III

LE PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE

3.1 Les données socio-économiques

3.1.1 Données générales de l'enquête

3.1.1.1 État civil

22% de couples mariés
8% de couples vivant en union libre
20% de personnes divorcées
10% de personnes séparées
36% de personnes célibataires
4% de veufs ou veuves

3.1.1.2 Âge

	% du total	% des hommes	% des femmes
Groupe de 20 à 25 ans:	10,8%	4,6%	6,0%
Groupe de 26 à 30 ans:	18,5%	4,6%	13,8%
Groupe de 31 à 35 ans:	21,5%	4,6%	16,9%
Groupe de 36 à 40 ans:	13,8%	3,1%	10,8%
Groupe de 41 à 45 ans:	9,2%	3,1%	6,2%
Groupe de 46 à 50 ans:	9,2%	3,1%	6,2%
Groupe de 51 à 55 ans:	4,6%	0%	4,6%
Groupe de 56 à 60 ans:	7,7%	1,5%	6,2%
Groupe de 60 à 65 ans:	4,6%	3,1%	1,5%

3.1.1.3 Enfants

70% des familles rencontrées ont des enfants et 62,9% de ces familles sont mono-parentales.
4% de couples sans enfant
26% sont des personnes vivant seules
24% des familles ont des enfants de moins de 5 ans

3.1.1.4 Métier et scolarité

Hommes		Femmes	
Journalier:	88,9%	Ménagère:	85,4%
Primaire:	17,6%	Primaire:	52,1%
Secondaire:	76,5%	Secondaire:	47,9%
Cegep:	5,9%		

3.1.1.5 Type d'habitation

96% des personnes rencontrées sont locataires et 81,3% vivent dans des 4 pièces et plus.

3.1.1.6 Actif

74% ont des actifs d'une valeur de 4000 \$ et moins (Meubles)
12% ont des actifs d'une valeur de 4000 \$ à 5000 \$ (auto princ.)
8% ont des actifs d'une valeur de 5000 \$ à 7500 \$ (auto princ.)

3.2 Les éléments comparatifs

3.2.1. Composition familiale

	Enquête St-Phillipe	Québec	Mau./B. Francs
Personnes seules	26%	65%	65%
Monoparentales	44%	21%	19%
Couples sans enfant	4%	6%	7%
Couples avec enfants	26%	8%	9%

3.2.2 Âge du requérant

	Enquête St-Phillipe*	Québec	Mau./B. Francs
Moins de 30 ans	29,3%	27%	25%
31 à 45 ans	44,5%	37%	37%
46 à 60 ans	21,5%	27%	29%
61 à 65 ans	4,6%	8%	8%
66 ans et +	0%	1%	1%

* Comprend l'ensemble des adultes des familles rencontrées.

3.2.3 État civil du requérant

	Enquête St-Phillipe	Québec	Mau./B. Francs
Célibataire	36%	57%	56%
Marié	22%	12%	12%
Veuf	4%	3%	3%
Séparé-Divorcé	30%	28%	29%
Union libre*	8%	-----	-----

* Le ministère n'a pas cette catégorie. Pour ce qui est du Québec et de la Mauricie/Bois Francs, cette catégorie, est donc comprise dans la catégorie célibataire.

3.2.4 Scolarité

	Enquête St-Phillipe	Québec	Mau./B. Francs
Primaire	44%	21%	22%
Secondaire	57%	58%	59%
Post-secondaire	2%	14%	12%

3.2.5 La durée de l'aide

	Enquête St-Phillipe	Québec	Mau./B. Francs
Moins de 24 mois	8%	36%	32%
25 mois et plus	92%	64%	68%

3.2.6 Commentaires

Les données provinciales et régionales ne diffèrent pas notablement, sauf peut-être une petite observation concernant l'âge légèrement plus élevé des requérants régionaux.

Par contre, l'échantillonnage de notre enquête se différencie sur presque tous les points. En particulier notre enquête concerne bien davantage les familles, qu'elles soient monoparentales ou non (tableau 3.2.1), mariées ou divorcées (tableau 3.2.3) que les personnes seules, qui elles, constituent 65% des prestataires de l'aide sociale. Sur le plan de la scolarité, les gens que nous avons rencontrés sont nettement sous-scolarisés par rapport aux statistiques générales même si le plus grand nombre, ceux qui ont laissé au secondaire, est identique. Quant à la durée de l'aide, nos répondants revendiquent davantage d'ancienneté que la moyenne générale. Les gens que nous avons rencontrés vivent de l'aide sociale depuis 10,2 années en moyenne, alors que la moyenne provinciale se situe à 6,5 ans.

Comment tenir compte de ces différences dans l'interprétation des données?

De toute manière, une enquête sur cinquante répondants ne peut avoir de valeur statistique. Nous n'avons pas cherché vraiment à correspondre en tout point aux données générales. À tout dire, nous n'en avons tenu aucun compte. Les comparaisons étant faites après coup.

Cependant, le fait d'avoir rencontré des familles vivant depuis plus longtemps de l'aide sociale, constitue un grand avantage compte tenu des objectifs poursuivis. En effet, nous avons pu cerner avec beaucoup plus de précision ce que peut provoquer ou entraîner un séjour prolongé sur l'aide sociale.

D'autre part, la présence plus nombreuse du groupe d'âge des 30 à 44 ans, représente aussi certains avantages. N'est-ce pas ce groupe dans la force de l'âge qui représente le plus d'ambiguïté? De savoir comment ces gens vivent et s'organisent constitue un intérêt certain.

Par contre, nous sommes passés en partie, à côté des personnes seules qui ne constituent que 26% des gens interrogés, alors qu'elles représentent 65% des prestataires québécois. Comme nous avons rencontré surtout des familles monoparentales ou des couples avec enfants (70% de l'échantillonnage), il ne faudra jamais perdre de vue que c'est d'abord cette catégorie qui est concernée.

Nous ne chercherons pas à combler cette lacune à tout prix. Ainsi, isoler les dossiers des personnes seules nous donnerait un échantillonnage de 13 dossiers seulement. Il n'est pas interdit d'interroger ces cas, mais les conclusions que nous pourrions en tirer demeureraient partielles.

3.3 L'endettement des assistés sociaux

3.3.1 Les types de dettes

Actifs

Montant de l'actif	Nombre de familles et %	Les actifs
4 000 \$ ou moins	37 ou 74%	Meubles et auto (1/37)
4 001 \$ à 5 000 \$	6 ou 12%	Meubles et auto (5/6)
5 001 \$ à 7 500 \$	4 ou 8%	Meubles et auto (3/4)
11 000 \$	1 ou 2%	Meubles et auto
35 000 \$	1 ou 2%	Maison et meubles
36 500 \$	1 ou 2%	Maison et meubles

Dettes dans les institutions

Montant des dettes*	Nombre	Raison des dettes
450 \$	1 (caisse)	Divers (emprunt annuel)
750 \$	1 (banque)	Retour à l'école
1 300 \$	1 (caisse)	Prêt étudiant
7 424 \$	1 (caisse)	Meubles et auto

* Moyenne de 2493,50 \$ parmi 8% des répondants.

Dettes aux individus

Montant des dettes*	Nombre	Raison des dettes
Moins de 5 00 \$	3	Meubles et divers*
501 \$ à 1 000 \$	2	Divers**

* Moyenne de 421\$ parmi 10% des répondants.

** Dettes contractées pour combler un déficit de fin de mois.

Dettes aux compagnies de finance

Montant des dettes*	Nombre	Raison des dettes
500 \$	1	Meubles (Household)
501 \$ à 1000 \$	1	Meubles, auto, consolida. (T. Canada, Avco)
1 001 \$ à 2000 \$	1	Divers (Beneficial)
2 001 \$ et plus	2	Meubles (Avco)

* Moyenne de 1 788,20 \$ parmi 10% des répondants.

Dettes aux magasins

Montant des dettes*	Nb de prêts	Raison des dettes
1 000 \$ et moins	19	Meubles, nourriture (2), vêtements, divers
1 001 \$ à 2000 \$	5	Meubles, divers
2 001 \$ et plus	2	Meubles, divers

* Moyenne de 999,77 \$ parmi 38% des répondants.

Les paiements

Versement mensuel *	Nombre
1\$ à 50 \$	12
51 \$ à 100 \$	9
101 \$ à 150 \$	6
151 \$ à 200 \$	0
201 \$ à 250 \$	1
306 \$	1

* Moyenne de 86,97 \$/mois parmi 58% des répondants.

Résumé de l'endettement

Parmi les 74% des familles qui ont des dettes, 75,7% en ont pour 2500 \$ et moins. L'endettement moyen est de 1 846,51 \$ ou 16,5% de leur revenu annuel.

Près de 26% ont des créances avec Hydro-Québec pour des montants variant entre 90 \$ et 700 \$.

Six familles ont des dettes avec l'aide sociale variant entre 107 \$ et 1700 \$, pour une moyenne de 935,33 \$.

51,4% des familles ayant des dettes doivent de l'argent dans des grands magasins (comptes et cartes de crédit) pour des montants variant entre 240 \$ et 5741 \$ (dettes de vêtements, accessoires de maison ou meubles), pour une moyenne de 1219,95 \$.

10,8% de ces mêmes familles ont un endettement envers AXEP (épicerie de quartier) variant de 200 \$ à 506 \$ et 13,5% au dépanneur pour des montants variant entre 50 \$ et \$200 \$.

Seulement 14,3% des familles endettées doivent à des compagnies de finance pour des montants d'une moyenne de 1788,20 \$ et 8% à des institutions financières ou à des individus pour des montants variant entre 450 \$ et 7424 \$ pour une moyenne de 2493,50 \$.

56,8% de ces familles endettées ont 100 \$ et moins de paiements par mois, pour une moyenne de 88,47 \$/mois.

Commentaires

Comme nous l'avions supposé au départ, le taux d'endettement des familles rencontrées est nettement plus bas que celui du ménage moyen au Québec ou au Canada. Avec 17% du revenu annuel, cet endettement représentant un peu moins d'une centaine de dollars par mois en paiements, n'en reste pas moins un très lourd fardeau.

Le plus grand nombre de dettes se retrouve dans les grands magasins. Ce sont essentiellement: Légaré (13 prêts), Zellers (7 prêts) et Sears (4 prêts), autres magasins (2 prêts). Cet endettement est provoqué en très grande partie par l'achat de meubles. Il y a aussi quelques achats de vêtements et d'objets divers. D'ailleurs, le crédit utilisé auprès des compagnies de finance et des individus le sera aussi pour les meubles principalement. Dans l'ensemble, il y a très peu de retards à effectuer les paiements, sauf s'il s'agit des services publics. Tout ceci confirme une autre hypothèse que nous avons posée, à savoir que les assistés sociaux paient plus cher pour acquérir des biens souvent de moindre qualité. Sauf pour les institutions, le taux d'intérêt oscille généralement autour de 24 à 28%.

Par contre, contrairement à ce que nous aurions cru, très peu de familles contractent des dettes à l'épicerie et encore moins au dépanneur. Le phénomène du "shylocking" chez les gens rencontrés, est complètement absent. Nous aurions cru aussi que l'endettement pour les vêtements serait plus important, même si ce type de dette est présent dans une vingtaine de dossiers, les montants très peu élevés relativisent son importance.

3.4 La situation budgétaire

Tableaux des revenus

Les revenus

Catégorie	Nb. cas	Rev. d'aide sociale	Allocat. famil.	Nb. rev. déclar.	Autres rev. déclar.	Nb. rev. n. déclar.
1 adulte	13	501,38 \$	-----	--	-----	3
1 ad./1 enf.	8	631,63 \$	37,00 \$	2	286,00 \$	5
1 ad./2 enf.	14	697,43 \$	98,78 \$	3	203,33 \$	2
2 adultes	2	706,00 \$	-----	1	283,00 \$	0
2 ad./1 enf.	3	881,67 \$	38,00 \$	--	-----	2
2 ad./2 enf.	10	865,00 \$	125,70 \$	3	248,67 \$	9

Les dépenses "vs" les revenus mensuels

Catégorie	Nb. cas	Moyenne revenus	Moyenne dépenses	Surplus ou déficit budgétaire*	Surplus ou déficit opération**
1 adulte	13	552,69 \$	562,62\$	(7) -38,00\$ (5) +29,00\$	(10) -60,30\$ (2) +18,50\$
1 ad./1 enf.	8	953,75 \$	879,50 \$	(4) -60,00 \$ (4) +122,73 \$	(5) -68,60 \$ (3) +107,33 \$
1 ad./2 enf.	14	851,93 \$	837,00 \$	(6) -62,33 \$ (7) +85,71 \$	(6) -73,17 \$ (7) +53,86 \$
2 adultes	2	847,50 \$	871,50 \$	(1) -63,00 \$ (1) +15,00 \$	(2) -64,00 \$
2 ad./1 enf.	3	1 003,33 \$	1 008,67 \$	(1) -26,00 \$ (1) +10,00 \$	(3) -58,67 \$
2 ad./2 enf.	10	1 197,10 \$	1 181,40 \$	(2) -231,00 \$ (7) +81,00 \$	(8) -108,00 \$ (1) +34,00 \$
	50	901,05 \$	890,12 \$	(21) -80,06 \$ (25) +57,24 \$	(34) -72,12 \$ (13) +53,42 \$

* Tient compte des dépenses courantes

** Tient compte des dépenses courantes et du paiement des dettes

Tableaux des dépenses mensuelles

Habitation

Catégorie	Nb. cas	Coût moyen	% du revenu	Nombre de pièces		
1 adulte	13	256,92 \$	46,5%	1=1 ^{1/2} 4=4 ^{1/2}	3=2 ^{1/2} 5=5 ^{1/2}	4=3 ^{1/2}
1 ad./1 enf.	8	336,38 \$	35,3%	5=4 ^{1/2}	2=5 ^{1/2}	1=6 ^{1/2}
1 ad./2 enf.	14	*348,15 \$	40,9%	10=4 ^{1/2}	3=5 ^{1/2}	1=7 ^{1/2}
2 adultes	2	321,00 \$	37,9%	1=3 ^{1/2}	1=4 ^{1/2}	
2 ad./1 enf.	3	422,00 \$	42,1%	3=5 ^{1/2}		
2 ad./2 enf.	10	357,00 \$	29,9%	2=4 ^{1/2} 1=7 ^{1/2}	3=5 ^{1/2}	4=6 ^{1/2}
		340,33 \$	38,8%	1=1 ^{1/2} 22=4 ^{1/2} 2=7 ^{1/2}	3=2 ^{1/2} 12=5 ^{1/2}	5=3 ^{1/2} 5=6 ^{1/2}

*Moyenne calculée sur 13 dossiers (1 cas ne payant temporairement pas de loyer)

Alimentation

Catégorie	Nb. cas	Coût moyen	% du revenu	Dettes en alimentation
1 adulte	13	151,92 \$	27,5%	2 pour 40,00 \$
1 ad./1 enf.	8	259,75 \$	27,2%	0
1 ad./2 enf.	14	283,00 \$	33,2%	0
2 adultes	2	280,00 \$	33,1%	0
2 ad./1 enf.	3	330,00 \$	32,9%	0
2 ad./2 enf.	10	367,78 \$	30,7%	4 pour 287,50 \$
		278,73 \$	30,8%	9 pour 232,67 \$

Habillement

Catégorie	Nb. cas	Coût moyen	% du revenu	Dettes pour vêtements
1 adulte	13	*14,75 \$	2,7%	1 pour 701,48 \$
1 ad./1 enf.	8	58,54 \$	6,1%	1 pour 600,00 \$
1 ad./2 enf.	14	**10,48 \$	4,8%	1 pour 200,00 \$
2 adultes	2	29,21 \$	3,4%	1 pour 100,00 \$
2 ad./1 enf.	3	***57,96 \$	3,3%	0
2 ad./2 enf.	10	****68,35 \$	5,7%	5 pour 481,00 \$
		44,88 \$	4,3%	9 pour 445,16 \$

*Moyenne sur 8 dossiers (5 cas n'ont pas de dépenses vestimentaires)

**Moyenne sur 13 dossiers

***Moyenne sur 2 dossiers

****Moyenne sur 8 dossiers

N.B.: Aucun n'ont à la fois une dette alimentaire et vestimentaire.

Pourcentage du revenu alloué à ces trois dépenses

Catégorie	Nb. cas	Alimentation + habitation	%	+ Habillement (coût moyen)	%
1 adulte	13	408,84 \$	74,0%	423,59 \$	76,6%
1 ad./1 enf.	8	596,13 \$	62,5%	654,67 \$	68,6%
1 ad./2 enf.	14	631,15 \$	74,1%	671,65 \$	78,8%
2 adultes	2	601,00 \$	70,9%	630,21 \$	74,4%
2 ad./1 enf.	3	752,00 \$	75,0%	809,90 \$	80,7%
2 ad./2 enf.	10	725,20 \$	60,6%	793,55 \$	66,3%
		619,05 \$	69,5%	663,94 \$	74,2%

Autres dépenses

	Téléphone	Câble	T.V. payante	Assurance responsab.	Assurance vie
Nb. familles	92%	66%	6%	28%	34%
Coût moyen	10,50 \$	16,94 \$	40,00 \$	13,92 \$	28,73 \$

	Transport	Livres journaux disques	Loisirs	Cadeaux	Soins santé	Tabac alcool	Loterie
Nb. familles	40%	50%	48%	68%	84%	76%	34%
Coût moyen	60,93 \$	14,36 \$	33,55 \$	16,33 \$	19,27 \$	64,08 \$	6,97 \$

3.5 Commentaires

3.5.1 Les revenus

Réglons tout de suite la question des revenus non-déclarés. Nous avons 42% des répondants qui nous déclarent de tels revenus pour une moyenne de 183,24 \$ par mois. Il faut ajouter à ce nombre quatre dossiers qui affichent des déficits non expliqués de plus de 100 \$ par mois et où on ne retrouve aucun revenu supplémentaire. Dans ces cas nous sommes à peu près certains que les gens nous ont caché des revenus. Et si nous prenions les dossiers qui affichent cinquante dollars et plus de déficit non expliqués c'est six cas de plus qu'il faudrait ajouter à cette liste. La réalité de ces chiffres ne peut évidemment pas être remise en cause puisqu'elle est tirée d'une analyse approfondie des dépenses et non des revenus. Il faut s'imaginer le déroulement de la rencontre. Après avoir inscrit les données socio-économiques, nous remplissions, ensemble, une feuille de budget très détaillée. Elle commence avec les revenus. Nous demandions aux gens d'être francs tout en sachant qu'il y aurait certaines omissions. Ce qui n'était pas tellement grave dans la mesure où une analyse systématique de 29 items de dépenses suivaient. Et là, il n'y a plus moyen de mentir. Les questions sont trop nombreuses et nos mécanismes trop précis pour que les incohérences ne nous apparaissent pas. Un budget doit balancer. S'il est déficitaire, ce manque à gagner doit se retrouver dans l'endettement. Sinon, les revenus ne sont pas justes ou alors, ce sont les dépenses (comme ces dépenses sont cernées avec beaucoup de précision, il n'est pas possible de cacher des revenus sans que nous en déduisions la grandeur).

Nous croyons, toujours selon le même point de vue, que seulement deux familles rencontrées ont véritablement la mentalité de fraudeurs. Donc 90,5% des gens qui possèdent des revenus autres agissent en marge de la loi tout simplement pour se procurer une vie un peu plus décente.

3.5.2 Les revenus "vs" les dépenses

D'ailleurs, pour relativiser cet aspect des revenus non déclarés, il faut mesurer les difficultés qu'ont les familles, en général, à joindre les deux bouts. 42% des familles affichent des déficits budgétaires alors que 68% doivent assumer un déficit d'opération d'une moyenne de 72,12 \$ par mois. Dans les cinquante dossiers retenus, il n'y a aucune incohérence, aucun choix totalement disproportionné sur tel ou tel item. Dans l'ensemble donc, on peut affirmer que ces revenus supplémentaires vont améliorer les conditions de vie pour les rendre plus proches, plus semblables à l'ensemble.

Objectivement, dans notre société, qu'une personne seule vive avec une moyenne de revenus de 127,54 \$ par semaine, alors que l'État lui en octroie 119,30 \$, c'est tout à fait insuffisant. Même chose pour l'autre extrémité de l'échelle ou l'on permet un revenu moyen de 243,29 \$ par semaine avec des allocations familiales alors que les gens réussissent, en ajoutant leur revenu non déclaré à l'aide gouvernementale, à faire entrer 272,63 \$. Si la dignité ne peut s'atteindre qu'à ce prix, c'est bien peu.

D'ailleurs, il ne faut pas lire trop mécaniquement les chiffres que nous avançons car, sur papier, même s'il y a 25% de notre échantillonnage qui affiche une moyenne de 59,23 \$ par mois de surplus d'opération, nous n'avons trouvé aucun cas où il y avait de l'épargne. Donc ce surplus est très théorique, il ne constitue qu'une simple marge de manoeuvre pour des familles un peu mieux organisées, parmi lesquelles 57,2% affichent un revenu supplémentaire.

Nous avons cru comprendre que le fait de posséder un revenu supplémentaire est moins lié à une question d'honnêteté que d'opportunité. Tous seraient disposés, selon leur capacité et les risques encourus, à tenter d'acquérir certains revenus illicites. Mais, contrairement à ce que l'on dit, les possibilités, dès que l'on exclue les activités illégales, ne sont pas si nombreuses. Le gardiennage pour les femmes et les menus travaux d'entretien ou de construction pour les hommes constituent les principales activités auxquelles les gens peuvent se livrer de façon marginale. Deux cas de fraude évidente mis à part, rien qui puisse mettre l'économie officielle en péril ni même nous permettre de parler de travail au noir.

Les montants gagnés ainsi que les retours d'impôts servent tout simplement à équilibrer un budget de subsistance qui à 53,42 \$ au dessus ou 72,12 \$ en dessous restera toujours un casse-tête et surtout un sujet de frustration immense. Ces gens ont généralement conscience qu'ils n'ont pas les moyens de prendre des risques, et ils ne le font pas à quelques exceptions près.

3.5.3 L'habitation

Dans l'ensemble, les gens sont logés selon leurs besoins minimums. Ainsi, il n'y a pas de familles avec enfant qui vivent dans moins d'un quatre et demi. Une famille d'un adulte et trois enfants vit dans un quatre et demi. Il y a deux familles de deux adultes et deux enfants qui s'entassent aussi dans un quatre et demi.

Cependant, le coût moyen pour le loyer demeure très élevé pour les revenus même si on peut s'étonner que la majorité puisse se loger à peu près convenablement pour un coût relativement bas compte tenu des prix généraux du logement à Trois-Rivières. Il est vrai que, dans le quartier St-Philippe, 70,3% des logements furent construits avant 1946 pour une valeur moyenne par

logement de 33 042,00 \$, ce qui confère à ce quartier l'avant dernier rang à Trois-Rivières, quant à la qualité du logement.

Déjà avec cet item du budget, on peut voir la tendance qu'auront les assistés sociaux à atteindre un certain seuil vital socialement.

3.5.4 L'alimentation

Avec 35,06 \$ par semaine pour une personne seule ou 84,85 \$ pour une famille de 4 personnes ou plus, les gens que nous avons rencontrés sont relativement sous-alimentés. Très souvent d'ailleurs, mal alimentés.

C'est probablement là l'une des plus graves conséquences du manque de revenus que vivent les assistés sociaux. En effet, après avoir réduit au minimum acceptable les autres dépenses, que couper sinon l'alimentation? Il arrive très souvent d'ailleurs, puisque la prestation arrive au début du mois, que les autres besoins soient comblés avant l'alimentation. Les fins de mois pour les familles assistés sociales sont souvent très pénibles de ce point de vue. Très peu d'entre elles s'abaissent à demander la charité.

3.5.5 L'habillement

Si les dépenses insuffisantes en alimentation constituent l'aspect le plus grave du manque de revenu, l'item vêtement reflète peut-être davantage encore la limite financière des familles rencontrées. Le vêtement, dans nos sociétés, est plus qu'une simple utilité, il est devenu le symbole d'une certaine réussite. Bien sûr, il est hors de question qu'une famille assistée sociale tente de s'approcher de quelque façon des normes actuelles. Et c'est là l'une des situations les plus humiliantes. Les montants mis sur le vêtement sont ridicules: 177,00 \$ par année pour une personne seule, 820,20 \$ pour une famille de deux adultes et deux enfants ou plus et 538,56 \$ pour la moyenne.

Le vêtement, avec les sorties, représente la plus grande frustration des gens concernés. Évidemment, vaut mieux se priver sur ces choses que sur l'essentiel. Mais ces privations comportent beaucoup de conséquences. C'est la partie visible de leur pauvreté, de leur échec. Le fait d'être mal habillé fera que plusieurs de ces personnes s'enfermeront chez elles, sortiront peu ou pas en dehors d'un réseau très restreint de parents ou d'amis, qui très souvent vivent les mêmes conditions. Comment entretenir et développer une culture de pauvreté?

Plus graves seront les conséquences sur les enfants pour lesquels toute participation à des loisirs organisés au para-scolaire sera presque interdite à

cause de leur incapacité à suivre financièrement en fournissant le matériel et l'habillement appropriés.

3.5.6 Les besoins "essentiels"

74,2% du revenu passe à ces trois éléments de base, ce qui laisse 54,72 \$ par semaine pour le reste de la vie. En comparaison, la famille moyenne y met 40,8% de son revenu et il lui restera 372,37 \$ pour faire face à l'ensemble des autres dépenses.¹

Déjà, nous avons évalué que les besoins en alimentation et en vêtements étaient peu ou mal comblés, le reste des dépenses est à l'avenant.

Évidemment, dans l'esprit du législateur et des fonctionnaires de l'État, les familles assistés sociales devraient appliquer l'essentiel de leurs revenus aux besoins dits essentiels. C'est compter sans les pressions d'une société de consommation qui ne connaît la différenciation des couches sociales. Les normes sont là pour tout le monde et chacun tentera, dans la mesure de ses moyens, de s'y plier. Un élément essentiel à prendre en compte aussi, c'est l'augmentation du coût de la vie qui, constamment, met en péril les quelques acquis (habitudes) de ces familles.

3.5.7 Les autres dépenses

Comment, si l'espace de décision est tellement limité, des gens peuvent-ils se permettre de fumer, de posséder une voiture ou encore de se payer la télévision payante?

Il n'y a pas cinquante-six solutions. On met moins un peu partout. C'est ce qui explique les chiffres relativement bas en alimentation et nettement insuffisants à l'item du vêtement. Par exemple, dans le cas des fumeurs où la dépense moyenne mensuelle est de 64,08 \$, il est impossible de saisir des différences notables dans leur échelle des dépenses par rapport aux non-fumeurs. C'est globalement que nous devons considérer cet élément car 76% des familles comportent au moins un fumeur. La pression des habitudes de consommation jouera davantage sur les risques que prendront certains quant à l'entrée de revenus supplémentaires.

Ce qui est relativement étonnant cependant c'est que 58% des familles possèdent de l'assurance; 28% possèdent une assurance responsabilité, 34% une assurance-vie mais seulement deux cas des familles concernées possèdent les

¹ Calcul effectué à partir de la revue *Actif*, vol 2 no. 18

deux. Voilà une dépense qui n'apporte aucune jouissance immédiate, qui constitue un fardeau onéreux et que la majorité supporte quand même.

Un autre chiffre étonnant c'est le taux de fumeurs: 76% des familles ont au moins un fumeur, ce qui double la moyenne nationale!

Finalement, remarquons que la réputation qu'ont les assistés sociaux d'être des acheteurs de loteries, ne se confirme pas dans notre enquête. Seulement 34% des familles sont concernées par cette dépense pour une moyenne de 1,60 \$ par semaine.

3.6 Conclusion

Avec ce chapitre nous sommes au coeur de l'enquête que nous voulions mener. En plus de nous donner accès à une cinquantaine de budgets détaillés, nous pouvons dès lors mettre en échec certains préjugés persistants.

3.6.1 Les assistés sociaux ne savent pas s'organiser

C'est totalement faux. Comme il fallait s'y attendre le niveau d'endettement est faible, il concerne surtout l'ameublement et il sera globalement rencontré, c'est à dire que les assistés sociaux paient leurs dettes. Sur le plan budgétaire, l'ordre des priorités est précis même si l'alimentation reste souvent l'endroit qui servira de tampon à la fin du mois. Certaines habitudes de vie telles la cigarette ou l'assurance seront assurées souvent au détriment du vêtement mais plus souvent qu'autrement par un savant prélèvement sur l'ensemble des items du budget.

3.6.2 Les prestations servent souvent à acheter de l'alcool

Aucune des familles rencontrées ne recèle un problème d'alcool. Au contraire, la consommation de cette denrée est presque absente prenant à contre pied les préjugés populaires qui le laissent entendre.

3.6.3 Les assistés sociaux ne s'aident pas en s'habillant mal

Si les familles assistés sociales ne mettent pas beaucoup d'argent sur le vêtement, la très grande majorité s'assurera de posséder quelques vêtements de sorties. Dans l'ensemble ce sera suffisant pour faire face aux événements de la vie. Là où il y aurait problème éventuellement ce serait dans le cas où on les obligerait à sortir régulièrement sans rémunération supplémentaire. Dans ce cas effectivement, on verrait vite la limite de la garde-robe.

3.6.4 Les assistés sociaux mènent une belle vie à nos dépens.

Avec un niveau de dépenses de 66,9% de moins que la population en générale, une telle affirmation relève tout simplement d'une ignorance crasse et de préjugés très confortables.²

Les familles que nous avons rencontrées sont très conscientes de leur situation et elles sont obligées de se livrer à des acrobaties hebdomadaires pour arriver à vivre à peu près décemment. Seuls quelques revenus supplémentaires et surtout, les crédits d'impôts pour enfants représenteront quelques soulagements.

3.6.5 Les assistés sociaux sont tous des fraudeurs.

Nous avons vu que cette affirmation, prise au pied de la lettre, est beaucoup plus vraie que les gens le croient! Il n'y a que les ignorants pour s'en surprendre. Nous savions à quoi nous attendre au départ sur cette question. Et c'est bien cela que nous avons voulu démontrer.

Frauder l'aide sociale, dans le cas de familles vivant si près de l'indigence est tout simplement une question de dignité. Ce qu'il fallait voir, juger, c'est dans quelle proportion elles le font? Ce que notre enquête démontre, c'est qu'elles le font dans une mesure très raisonnable. Ces familles ne cherchent pas vraiment à changer la nature de leur situation, ils la rendent tout simplement un peu plus viable. Sur l'ensemble, il s'agit de revenus supplémentaires de 76,96 \$ par mois. Malgré ces revenus supplémentaires ces familles ne disposent que de 33,1% de la moyenne nationale des revenus. S'il y a 42% des gens qui nous déclarent des revenus autres il faut aussi prendre en considération l'importance de ces revenus.

Voilà pourquoi nous préférons parler de moyens de débrouillardise que de fraudes. Dans notre esprit, une fraude implique à la fois une volonté, une organisation concrète et des résultats précis. Voyons plutôt ce qu'en dit le Larousse: "*Acte de mauvaise foi accompli en contrevenant à la loi et aux règlements et nuisant au droit d'autrui*". Ce que nous avons rencontré, à deux exceptions près ne correspond pas à cette définition. On cherche tout simplement à survivre à peu près dignement.

La véritable fraude pour nous c'est celle qui consiste à jumeler l'aide sociale avec un autre revenu régulier d'au moins la même importance. Il n'y a fraude qu'à partir du moment où le revenu illégal permet un changement qualitatif, un changement de nature.

² Calcul effectué à partir de la revue *Actif*, vol 2 no. 18

Le reste c'est une vision légaliste de fonctionnaire qui n'a rien à voir avec la vie.

Par contre, il faut bien constater que, quelque soit le montant accordé, il ne sera jamais suffisant en regard des normes de notre société de consommation. Seule une économie de plein emploi pourrait nous permettre de sortir de ce dilemme. Comme cet objectif constitue une utopie, il faudra l'admettre et se comporter avec beaucoup plus de civisme par rapport à une couche de la population qui n'essaie que d'améliorer médiocrement ses conditions de vie. Encore une fois c'est une question de dignité et même... un devoir.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

4.1 Les résultats

Compte tenu de l'uniformité des réponses, nous n'avons pas cru nécessaire d'aérer ces réponses en fonction des catégories de prestataires.

Les tableaux de chacune des réponses.

4.1.1 Les urgences financières

a) *Avez-vous déjà ressenti un urgent besoin d'argent ?*

42: Oui 8: Non

b) *Pour quel(s) besoin(s) précis ?*

Nourriture: 29 (58%)	Vêtement: 9 (18%)
Logement: 4 (8%)	Comptes: 8 (16%)
Électricité: 3 (6%)	Autres: 10 (20%) Tupperware, Avon,...

4.1.2 Le crédit

a) *Considérez-vous qu'on peut accorder du crédit dans:*

Grands magasins: 19 (38%)	Banques: 3 (6%)	Parents: 27 (54%)
Compagnies fin.: 3 (6%)	Épiceries: 26 (52%)	Amis: 6 (32%)
Caisses pop.: 5 (10%)	Dépanneur: 24 (48%)	Autres: 3 (6%)

b) *Avez-vous déjà utilisé du crédit?*

43: Oui 7: Non

c) *Où?*

Grands magasins: 27 (54%)	Banques: 3 (6%)	Parents: 18 (36%)
Compagnies fin.: 7 (14%)	Épiceries: 17 (34%)	Amis: 2 (24%)
Caisses pop.: 9 (18%)	Dépanneur: 8 (16%)	Autres: 3 (6%)

d) *Pour quel(s) besoin (s) précis?*

Nourriture:	13	46%	Vêtement:	13	(26%)	Meubles:	25	(50%)
Logement:	1	(2%)	Comptes:	6	(12%)	Auto:	7	(14%)
Électricité:		(0%)	Autres:	7	(14%)	Tupperware, Avon,...		

4.1.3 Le "shylocking"

a) *Savez-vous ce qu'est un "shylock" ?*

Oui: 27 (54%) Non: 23 (46%)

b) *En avez-vous déjà utilisé ?*

Oui: 3 (6%) Non: 47 (94%)

c) *Pour quel(s) besoin(s) précis ?*

Nourriture:	0	Vêtement:	0	Électricité:	0
Logement:	0	Comptes:	0	Autres:	3 (6%)

4.1.4 Le réseau d'entraide

a) *Recevez-vous ou avez-vous déjà reçu de l'aide extérieure ?*

Oui: 50 (100%) Non: 0

b) *De qui ?*

Parents:	22	(44%)	Organisme de charité:	45	(90%)
Amis:	9	(18%)	Curé:	25	(50%)
CLSC:	2	(4%)	Autres:	4	(8%)

c) *Sous quelle forme ?*

Vêtement:	17	(34%)	Entretien:	0	0%	Autres:	9	(18%)
Argent:	36	(72%)	Nourriture:	44	(88%)			

d) *Au moment où vous avez reçu cette aide, était-elle nécessaire ?*

Oui: 48 (96%) Non: 2 (4%)

e) *Si vous ne l'aviez pas eu, l'auriez-vous demandée ailleurs ?*

Parents:	8	(16%)	Organisme de charité:	2	(4%)
Amis:	2	(4%)	Curé:	4	(8%)
CLSC:	0		Je ne le demanderais pas:	30	(60%)
Autres:	8	(16%)			

4.1.5 Les moyens alternatifs

a) *Que faites-vous pour vous débrouiller ?*

Utilise ouvroir:	9	(38%)	De la couture:	2	(4%)	Des "jobines":	16	(38%)
Spéciaux/coupons:	41	(82%)	Du bricolage:	2	(4%)	Peux rien faire:	0	
Échange vêtement:	33	(66%)	Échange services:	7	(14%)	Sais rien faire:	0	
Gardiennage:	4	(8%)	Autres:	0				

b) *Y a-t-il quelque chose que vous pourriez faire pour améliorer votre situation, mais que vous ne pouvez faire?*

Homme: Oui: 14 (77,8%) Non: 4 (22,2%)

Femme: Oui: 35 (74,5%) Non: 12 (25,5%)

Qu'est-ce que vous considérez pouvoir faire ?

	H	F		H	F
Emploi	8 (44,4%)	24 (51,1%)	Bricolage	0	0
"Jobine"	6 (33,3%)	3 (6,4%)	Couture	1 (5,6%)	0
Gardiennage	0	12 (25,5%)	Autre	1 (5,6%)	3 (6,4%)

Qu'est-ce qui vous empêche de le faire?

	H	F		H	F
Pas d'emploi, trop âgé	2	5	Prob. Santé	5	5
Pas d'argent	0	0	Peur pour prestation	0	2
Autres	7	21			

4.1.6 Les besoins

a) *Au cours de la dernière année, avez-vous ressenti un besoin (financier ou autre) urgent que vous n'avez pas pu combler?*

Oui: 21 (42%) Non: 29 (58%)

b) *Quel était le problème?*

Gardiennage: 0	Transport: 3 (14,3%)	Réparation: 7 (33,3%)
Solitude: 1 (4,8%)	Maladie: 1 (4,8%)	Financier: 0 (47,6%)
Autres: 5(23,8%)		

4.1.7 Loisirs

a) *À quoi utilisez-vous vos loisirs?*

Possédez-vous la TV payante?	Oui: 4 (8%)	Non: 46 (92%)
Possédez-vous un vidéo?	Oui: 17 (34%)	Non: 33 (66%)
Possédez-vous un système de son?	Oui: 8 (16%)	Non: 42 (84%)

4.1.8 Dépanneur

a) *Quelle utilisation en faites-vous?*

Produits de base: 8(76%)	Cigarettes/alcool: 13(26%)	Loto: 13(26%)
Épicerie complète: 1 (2%)	Journaux/revues: 6(12%)	Autres: 9(18%)

4.1.9 Le budget

a) *Faites-vous un budget? (Écrire ses dépenses régulièrement)*

Oui: 25 (50%) Non: 25 (50%)

Si oui, êtes-vous satisfait de votre méthode?

Oui : 23 (92%) Non: 2 (8%)

Si non, pourquoi?

J'administre bien: 3 (12%)	Sais pas compter: 0	Pas besoin: 9 (36%)
C'est inutile: 9(36%)	J'ai déjà essayé: 4 (16%)	Autres: 0

b) *Ressentez-vous le besoin d'un appui dans l'administration de votre budget?*

Oui: 7 (14%) Non: 43 (86%)

<i>Si oui, prêt à se déplacer à l'ACEF de votre quartier?</i>	6 (86%)
<i>à ce qu'on vienne chez-vous?</i>	1 (14%)

4.1.10 L'école

a) *Comment vous organisez-vous? (sur 31 cas)*

Limite la liste:	0	Vous vous prenez d'avance:	23 (74,2%)
Vous payez plus tard:	1(3,2%)	Vous achetez un minimum:	1 (3,2%)
Autres:	6(19,3%)		

4.1.11 Le montant raisonnable

En tenant compte des limites raisonnables, combien devrais-je recevoir de plus par mois pour vivre?

J'en reçois suffisamment:	0	100\$/mois:	10(20%)	250\$/mois:	3 (6%)
25\$/mois:	0	125\$/mois:	1 (2%)	300\$/mois:	2 (4%)
50\$/mois:	2(4%)	150\$/mois:	12(24%)	350\$/mois:	1 (2%)
75\$/mois:	1(2%)	200\$/mois:	18(36%)	Plus:	0

4.1.12 Depuis combien de temps êtes-vous sur l'aide sociale?

2 ans et - :	4	(8%)
3 à 5 ans:	8	(16%)
6 à 10 ans:	16	(32%)
11 à 15 ans:	14	(28%)
15 ans et + :	8	(16%)

4.1.13 Seriez-vous intéressé à suivre une méthode de budget adapté à votre situation?

Oui: 7 (14%) Non: 43 (86%)

4.2. Le résumé synthèse

A- Les urgences financières:

84% des familles ont déjà ressenti un urgent besoin d'argent dont 58% en nourriture

B- Le crédit

86% ont déjà utilisé le crédit: 54% dans les grands magasins, 52% à l'épicerie et 54% auprès des parents.

Les raisons principales sont des besoins de nourriture (46%), des meubles (50%) et des vêtements (26%).

90% des gens croient qu'ils ne pourraient pas avoir accès à du crédit dans des institutions financières . 6% croient qu'ils auraient accès aux banques, 10% aux caisses et 6% aux compagnies de finances.

C- Le "shylocking"

54% des familles savent ce qu'est un "shylock" mais seulement 6% l'ont déjà utilisé.

D- Le réseau d'entraide

100% ont déjà reçu de l'aide extérieure dont 90% par des organismes de charité, 50% par le curé de la paroisse et 44% par des parents.

Cette charité a pris la forme d'argent dans 72% des cas, de nourriture dans 88% des cas ou de vêtements dans 34%.

96% estiment que cette aide était nécessaire alors que 60% ne l'auraient pas demandé ailleurs s'ils ne l'avaient pas obtenue.

E- Les moyens alternatifs

Ces personnes utilisent les spéciaux et coupons dans 82% des cas et les échanges de vêtements dans 66% des cas. Par contre, 75,4% affirment pouvoir faire quelque chose pour améliorer leur situation financière sans être capables de le faire. 49,2% voudraient un emploi et 33,9% voudraient des "jobines". Par contre, ils ne le peuvent pas pour des problèmes de santé (15,4%), parce qu'ils sont trop âgés (10,8%) ou pour d'autres raisons (43,1%) dont la présence des enfants pour les femmes et le manque d'emploi pour les hommes.

F- Les besoins

42% ont ressenti un besoin urgent qu'ils n'ont pas pu combler. Principalement pour des réparations d'appareils ménagers dans 33,3% des cas et pour des problèmes financiers dans 47,6%.

G- Les loisirs

100% des personnes rencontrées écoutent la télévision alors que 30% pratiquent un sport (la marche surtout) et 22% ont un hobby.
34% possèdent un vidéo et 16% un système de son complet.

H- Dépanneur

98% utilisent le dépanneur.

76% des cas l'utilisent pour des produits de base et seulement 2% pour l'épicerie complète.

I- Le budget

50% disent faire un budget et sont satisfaits de leur méthode.

Les autres affirment à 70% que c'est inutile ou qu'ils n'en n'ont pas besoin.

Seulement 14% ont manifesté un besoin d'appui dans l'administration de leur budget.

J- L'école:

La majorité des participants, soit 74,2%, ayant des enfants d'âge scolaire disent devoir se préparer d'avance à l'entrée des classes en mettant de l'argent de côté dès le mois de juillet parce qu'ils considèrent que le montant octroyé par l'Aide sociale est nettement insuffisant.

K- Le montant raisonnable

24% nous disent que 150,00 \$ par mois de plus constituerait un montant raisonnable. 36% auraient besoin de 200,00 \$ de plus par mois alors que 20% se contenteraient de 100,00 \$

L- Temps sur l'Aide sociale

Les familles rencontrées vivent de l'Aide sociale depuis 10, 2 années en moyenne.

Moins de 2 ans:	8%
3 à 5 ans:	16%
6 à 10 ans:	32%
11 à 15 ans:	28%
Plus de 15 ans:	16%

4.3. Commentaires

4.3.1 Les urgences financières

Il n'y a pas de surprise à constater que les urgences ressenties concernent principalement la nourriture. Nous avons identifié ce problème dans l'analyse des budgets. Ce sont les fins de mois qui sont difficiles. Si la majorité effectue une grosse commande au début du mois et essaie de se garder de l'argent pour les produits de base périssables, ce n'est pas toujours possible de calculer avec précision les besoins de tout un mois. Puis, il y a des nécessités absolues comme le loyer, les paiements, les comptes et ... les cigarettes. Quoique nous ayons vu des fumeurs ou des fumeuses qui réussissaient à réduire leur consommation de tabac si nécessaire.

4.3.2 Le crédit

Nous avons soulevé avec précision ce sujet au chapitre précédent. Ici, il s'agissait davantage de cerner les perceptions que les gens ont quant à leur capacité "théorique" de crédit. Alors que 86% des gens ont déjà utilisé le crédit, il est compréhensible qu'ils aient une idée précise de leur possibilité. Leurs réponses reflètent ce réalisme, nous pourrions dire cette connaissance découlant de l'expérience. Ils cernent avec exactitude leur possibilité de crédit et ne se font aucune illusion quant à leur capacité d'emprunt dans le système bancaire ou même dans les compagnies de finance. Nous aurions tendance à croire néanmoins que ces dernières ont probablement un peu plus d'ouverture que nos répondants semblent le croire.

Quant aux raisons pour lesquelles on a utilisé le crédit, encore une fois, c'est l'ameublement (50%) qui vient en premier, suivi de près par l'item nourriture (46%), le vêtement (26%) ne venant qu'en troisième place. Ce qui explique que 54% des familles aient emprunté dans les grands magasins. Les dettes

alimentaires furent contractées davantage à l'épicerie (34%) qu'au dépanneur (16%).

Finalement, nous considérons comme élevé le nombre d'emprunts auprès de parents (36%) ou d'amis (24%) considérant l'aspect quelquefois dangereux de tels prêts. Par contre, seulement 8% doivent encore de l'argent aux parents-amis. Ce qui relativise de beaucoup nos appréhensions. On peut s'aliéner nos parents-amis par de tels prêts mais, il est vrai aussi, qu'on s'arrange mieux avec eux.

En conclusion, on doit constater que le phénomène du crédit est fortement répandu parmi les assistés sociaux même s'il est utilisé plus souvent qu'autrement par nécessité. Ce qui n'est évidemment pas le cas parmi l'ensemble de la population. C'est dangereux d'utiliser le crédit dans des situations aussi corsées mais dans l'ensemble, nous devons constater la maturité et le savoir-faire des familles rencontrées.

4.3.3 Le "shylocking"

Seulement 3 familles ont emprunté à un "shylock" et elles ont réussi à s'en sortir. C'est donc un phénomène tout à fait marginal et sans importance pour les assistés sociaux. Du moins à première vue...

4.3.4 Le réseau d'entraide

Nous touchons là un problème délicat. Nous avons estimé approximativement à 96 \$ par année le montant de l'aide accordé à chacune des familles utilisatrices du réseau d'aide. Ce calcul ne tient pas compte du vêtement qui, dans l'ensemble, est donné par des parents ou amis. Lorsque les familles utilisent l'ouvroir, elles se rendent dans les autres quartiers pour ne pas être identifiées comme assistées sociales dans leur propre quartier. Donc l'essentiel de l'aide se fait par dons en nourriture (88%) ou en argent (72%). Encore une fois les fins de mois difficiles (et hivernaux) mais aussi le temps des fêtes. Ici encore, il faut préciser que cette donnée n'a pas de valeur statistique, la majorité des familles nous ayant été référées par le curé ou des organismes de charité. D'où le 100% qui ont reçu de l'aide. Ces réponses ne nous permettent que de cerner le phénomène avec plus de précision.

Terminons sur les statistiques, en précisant que 96% des familles affirment qu'elles avaient véritablement besoin de cette aide, mais, inversement, 60% répondent qu'elles ne l'auraient pas demandée ailleurs le cas échéant. Voilà ce qui rend ce problème délicat.

D'une part l'aide accordée, sur le plan strictement financier, reste extrêmement marginale (0,9% des besoins des familles); d'autre part, lorsque cette aide arrive, elle s'avère très opportune, voire nécessaire.

À l'évidence, il est humiliant pour quiconque de recevoir des dons semblables. D'avoir à les demander. Les rédacteurs de ce texte de même que la majorité de ceux et celles qui le liront n'auront jamais vécu cette situation. Nous aimerions dire qu'il faut sortir les assistés sociaux de cette charité privée. Mais comment se passer d'auxiliaires qui peuvent agir dans les moments les plus difficiles? Ce qu'on peut affirmer avec netteté cependant c'est qu'il faut arranger les choses de sorte que ces organismes strictement voués à ce type de charité ne prospèrent pas, qu'ils deviennent inutiles même ou qu'ils ne desservent que les gens vraiment mal pris pour d'autres raisons qu'une pauvreté essentiellement économique.

4.3.5 Les moyens alternatifs

Nous arrivons à l'élément le plus frustrant de notre enquête. Nous avons posé des questions précises dans le but de cerner l'univers mental des assistés sociaux quant aux "jobines" ou autres moyens de débrouillardise. Nous nous retrouvons avec un tableau que nous aurions pu élaborer sans poser aucune de ces questions. En effet, 42% nous disent avoir d'autres revenus non déclarés, nous le savions par ailleurs. 38% utilisent l'ouvroir, 82% les spéciaux-coupons et 66% les échanges de vêtement, mais nous ne connaissons pas l'ampleur de chacun de ces phénomènes. Est-ce utilisé de manière systématique? Rien de très évident en regard du chapitre concernant le budget. Ces réponses peuvent-elles expliquer les faibles montants mis sur le vêtement? Probablement en grande partie. Expliquent-elles les montants réduits en alimentation? Nous en doutons beaucoup. Il aurait fallu questionner davantage ces habitudes qui ne sont d'ailleurs pas exclusives aux familles assistées sociales.

Quant à nos questions concernant ce que ces gens peuvent faire pour améliorer leur situation, elles étaient un peu trop directes, nous avons eu ce que nous méritions. Des réponses alambiquées ou stéréotypées. Oui, ils pourraient faire quelque chose (75,4%), un emploi (49,2%) ou une "jobine" (33,9%), mais ils ne le peuvent pas pour toutes sortes de raisons plus ou moins solides. Si 26,1% sont trop âgés ou malades, 4% ont peur à leurs prestations, le reste des répondants se débattent dans un univers restreint et difficile. Beaucoup de femmes ne veulent pas laisser leurs enfants, alors qu'une majorité ne se croit tout simplement pas employable.

Pour le reste, tout n'est qu'impression. Impression, qu'effectivement ces personnes seront difficiles à placer parce qu'elles n'ont aucune compétence particulière. Impression qu'aller travailler au salaire minimum n'arrangerait

en rien la situation de plusieurs familles rencontrées mais, qu'au contraire, cela risquerait de briser de fragiles équilibres financiers et psychologiques. Impression finalement que beaucoup ont peur de s'avancer sur le marché du travail parce qu'ils se dévalorisent eux-mêmes et qu'un échec sur ce plan pourrait être catastrophique.

Cependant, notre enquête n'est pas assez poussée pour pouvoir dépasser ces impressions. Une dernière impression néanmoins: la presque totalité des personnes rencontrées sont profondément malheureuses dans leur situation et il suffirait de leur offrir une démarche stimulante et susceptible de les sortir du guêpier où elles vivent, pour qu'elles adhèrent. Une conviction en découle: si l'État échoue dans sa tentative actuelle cela représentera un recul extrêmement important pour ces gens qui s'enfonceront de manière définitive, pour plusieurs, dans la conviction qu'ils sont inutiles pour la société, définitivement détruits du point de vue de l'emploi.

4.3.6 Les besoins

Nous avons été surpris du résultat: 58% des gens nous répondent non! Cette réponse ne cadre pas avec le reste du tableau. Surtout que la totalité de nos répondants ont eu recours en cours d'année à la charité privée. Il faut probablement interpréter cette question en regard du moment où nous avons rencontré les familles. Les souvenirs pénibles, chacun a tendance à les refouler et comme c'est la seule contradiction apparente, nous n'en tirerons pas de conclusion définitive. Laissons un point d'interrogation.

Quant aux répondants qui ont ressenti un besoin urgent, nous n'avons pas été étonnés que les besoins financiers (47,6%) et les réparations (33,3%) constituent les principaux besoins. Le premier est essentiellement lié à l'endettement alors que le deuxième illustre une lacune extrêmement importante du réseau d'aide.

4.3.7 Les loisirs

Il n'y a rien de particulier à souligner sur ce plan, sinon une pénétration lente des vidéos et encore plus lente des systèmes de son.

4.3.8 Dépanneur

Cette question ne visait qu'à préciser l'utilisation que font les assistés sociaux du dépanneur. Seulement 2% des familles font leur épicerie complète alors que 76% y effectuent l'achat des produits de base (pain, lait...). Donc, la même utilisation que la population en général.

4.3.9 Le budget

Les réponses aux questions sur l'utilisation d'un budget sont nettes: qu'on fasse un budget ou non, 86% ne ressentent aucun besoin d'appui quant à l'administration de leurs finances.

Ces réponses prennent un relief particulier dans la perspective d'une entente de service entre le Ministère et l'ACEF. Depuis le début nous soutenons que c'est davantage face à l'endettement que les besoins se font sentir, que dans l'administration du budget. Voilà qui confirme nos avancées.

4.3.10 L'école

74,2% prennent de l'avance, ce qui tend à démontrer que les sommes versées par l'aide sociale ne sont pas suffisantes. Très peu payent plus tard (3,2%) ou retardent les achats (3,2%).

4.3.11 Le montant raisonnable

Voilà une question piège à laquelle les répondants se sont prêtées sans trop d'hésitation. Pour la majorité, la réponse était spontanée. Et comme le démontre les résultats, elle demeure très raisonnable. Ceci démontre aussi la relativité des montants versés par l'aide sociale. La très grande majorité (80%) serait satisfaite de montants variant entre 100 \$ et 200 \$ par mois. Ce qui illustre à la fois le niveau de difficultés rencontrées sur le plan budgétaire mais aussi l'univers limité dans lequel ces gens vivent.

Personne ne revendique quoi que ce soit, ayant déjà assez peur de perdre le peu qu'elle a reçu. Personne non plus n'estime que l'aide sociale devrait permettre de vivre décemment. Chacun a conscience de la limite imposée par le caractère soi disant temporaire et d'urgence de cette aide.

Tout le drame vient donc du fait que ces familles vivent depuis...10,2 années sur cette aide provisoire, urgente et insuffisante...

CHAPITRE V

VÉRIFICATION DE NOS HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

5.1 Un comportement rationnel

Cette hypothèse de départ est largement confirmée. Dans la marge limitée qui est la leur, les assistés sociaux s'organisent relativement bien et surtout de manière on ne peut plus logique.

Cependant, il ne faudrait pas croire, nous faire dire, que tout est bien dans le meilleur des mondes. Évitions de confondre rationalité et bonheur. Au contraire, tout au long de cette enquête, nous avons rencontré des gens malheureux. Mal pris dans les choix souvent déchirants qu'ils devaient effectuer. Rationnel, dans leur cas, signifie choisir entre deux nécessités: celle qui est la plus nécessaire ou la plus opportune.

Cette cohérence budgétaire nous la retrouvons à tous les chapitres. D'abord dans l'utilisation que ces familles font du crédit. Elles sont nettement moins endettées que la moyenne nationale parce que cela signifierait des déficits budgétaires insurmontables dans la plupart des cas.

Puis sur le plan budgétaire, les équilibres sont précaires, fragiles, mais ils tiennent. Le déficit moyen se situe à 72,12 \$ par mois ou 865,44 \$ par année. Ce déficit, dans la plupart des cas est effacé soit à l'aide des crédits d'impôt ou encore, grâce à un effort de rationalisation portant souvent sur plusieurs mois,

Enfin, dans l'utilisation que les familles rencontrées font des ressources alternatives, elles n'inventent rien mais utilisent au mieux les moyens mis à leur disposition. Une utilisation qui tient compte à la fois de l'urgence de leurs besoins et de leur dignité.

5.2 Un comportement normatif

La tendance à utiliser le crédit pour l'ameublement, au risque de se créer de graves difficultés financières, est bien l'illustration la plus nette de ce comportement. Le taux de pénétration des magnétoscopes est un autre signe évident de ce comportement normatif. Les assistés sociaux feront des cadeaux (68% des cas), iront chez la coiffeuse et se paieront le câble. Ils auront le téléphone dans la presque totalité des familles (92%). Ils seront assurés plus qu'on ne le croyait. Par contre, ils achèteront moins de loterie mais fumeront

davantage que la moyenne nationale. Ils consomment à la hauteur de leurs revenus mais sur l'ensemble des biens et services généralement répandus dans la société environnante.

Évidemment, la propension des consommateurs à se faire rôtir dans des salons de bronzage ou à prendre leurs vacances au chaud n'atteint pas nos répondants. Et l'on peut supposer que tous ces nouveaux signes distinctifs, ces nouvelles figures de la richesse collective ne servira qu'à les enfoncer encore davantage dans leur marginalité consumériste. Mais toujours, peut-on le supposer, ils tenteront de rejoindre la norme ou, à tout le moins, de sauver les apparences.

5.3 La grande débrouille

Cette grande débrouille passe moins comme les bonnes âmes le souhaiteraient, par des moyens comme faire soi-même sa couture ou se hisser au sommet de l'art culinaire économique, que par une administration serrée et quelques "combines" patiemment montées. Par contre, ces moyens de débrouillardise restent dans la limite de la débrouillardise. Jamais ils ne permettent un changement de nature, un changement qualitatif.

Nous n'avons pas rencontré de véritables fraudeurs et pour cause. Pourquoi seraient-ils venus se confier bêtement à nous? Laissons-les aux "*boubou-macoutes*"!

Encore une fois, ces moyens de débrouillardise visent essentiellement à rendre la situation des familles plus viable et à faire face aux nécessités. C'est avec un art consommé qu'elles administrent leur budget et c'est avec beaucoup de modération qu'elles accumulent quelques revenus supplémentaires. Juste ce qu'il faut pour arriver.

5.4 Du crédit cher et inaccessible

Manifestement le crédit dans les institutions financières reste inaccessible aux assistés sociaux. Par contre, les emprunts dans les compagnies de finance et dans les dépanneurs demeurent marginaux. Voilà qui relativise quelque peu l'affirmation selon laquelle ils n'ont accès qu'au crédit cher. Les compagnies de finance peuvent aller jusqu'à 40% d'intérêt, alors que les produits achetés dans un dépanneur coûtent en moyenne 20% plus cher qu'ailleurs. Cependant, le crédit disponible se situe malgré cela, parmi ce que l'on peut qualifier de crédit cher. Avec des taux de 24 à 28%, les grands magasins ne font pas de cadeaux. Donc, notre hypothèse de départ reste très vraie même si la situation est moins grave que nous ne l'aurions cru au départ.

5.5 Une situation humiliante

Notre hypothèse s'avère on ne peut plus juste. Les gens que nous avons rencontrés sont peu instruits et ne voient aucune perspective d'emploi intéressant. Ils sont souvent dévalorisés et chacun, à sa manière, entretient certaines illusions quant à des voies de sortie possibles. La conjoncture économique concernant l'emploi n'a rien de très rassurante et fournit une raison supplémentaire de désespérer.

À la dernière question que nous leur posions: "*Dites-nous, dans vos mots, ce que vous pensez de votre situation.*" Tous nous ont répondu que c'était gênant, humiliant, qu'ils se sentaient jugés. Rien à rajouter.

5.6 Les problèmes divers

5.6.1 Hydro-Québec

26% des gens rencontrés sont "mis en administration". C'est beaucoup, surtout que d'autres familles nous ont dit avoir déjà vécu ce phénomène. Compte tenu de la rationalité dont font preuve les participants à notre enquête, on peut émettre l'idée que lorsque le budget se déséquilibre, ce qui arrive souvent, la seule marge de manoeuvre qui reste, c'est de ne pas payer l'Hydro. N'ayant accès à aucun crédit ou argent comptant il n'y a pas moyen de faire autrement.

Voilà que nous pouvons pousser l'hypothèse suivante qui, si elle s'avérait, nous montrerait un très beau processus de confirmation: les mises en administration provoquent les mises en administration.

En effet, nous avons établi que les assistés sociaux étaient plutôt meilleurs payeurs sinon meilleurs administrateurs que d'autres couches sociales. Or jamais l'Hydro ne fût capable de démontrer qu'ils étaient effectivement plus mauvais payeurs. C'est la facilité d'une entente avec le Ministère et les préjugés entretenus qui ont entraîné cette politique des mises en administration non la vérité des faits. Il est ironique de penser que l'Hydro et les fonctionnaires de l'État seront confirmés dans leurs préjugés par la hausse des mises en administration. Trop pris dans leur logique pour se rendre compte qu'ils auront provoqués eux-mêmes ce phénomène!

Et c'est ce qui risque d'arriver car les assistés sociaux utiliseront de plus en plus les mises en administration comme béquille supplémentaire en cas de coups durs. Vaut mieux se faire mettre en administration que de laisser saisir ses meubles!

5.6.2 Les dettes chez Légaré

Cette chaîne de magasins de meubles s'est spécialisée dans la vente à crédit auprès des gens à faibles revenus. Pas seulement les assistés sociaux d'ailleurs. Notre enquête visait essentiellement à saisir l'ampleur du phénomène. 20% des familles rencontrées ont des dettes avec Légaré. C'est plus que Zellers et Sears. Ce phénomène existe, il s'agira maintenant d'approfondir ce dossier pour voir si ce pourcentage vaut pour l'ensemble des assistés sociaux et surtout pour évaluer concrètement si les gens se font avoir sur la qualité des biens.

5.6.3 Le dépanneur

Nous avons démontré que les assistés sociaux n'utilisent pas davantage le dépanneur que d'autres et pas plus mal. Cependant, il est bien évident que le phénomène identifié dans notre hypothèse existe. Il est beaucoup moins répandu que certains le croient mais, là où il existe, les effets sont désastreux. Faire son épicerie au dépanneur confine les familles qui agissent ainsi dans un cercle vicieux terrible. D'autre part, l'existence des dépanneurs dans les quartiers populaires ne va pas sans aggraver les problèmes de mauvaise alimentation. Mais ce phénomène n'est pas propre aux quartiers populaires même si ces effets y sont plus pernicioseux.

5.6.4 La loterie

Les chiffres parlent par eux-mêmes.

5.6.5 La pénétration du prêt usuraire

Nous avons constaté avec un grand soulagement que ce phénomène était à peu près inexistant chez les familles rencontrées. Ceci confirme notre hypothèse. Nous sommes quand même surpris dans la mesure où il nous est arrivé à plusieurs reprises à l'ACEF de rencontrer des assistés sociaux aux prises avec un "shylock". Mais nous savons que ce phénomène se retrouve dans les milieux délinquants ou encore dans les gros milieux de travail. Presque toujours cependant il est à la marge du milieu interlope et concerne des gens qui plus souvent qu'autrement vivent des problèmes de drogue, rarement d'alcoolisme et très souvent de jeu.

5.6.6 Le taux de fumeurs

À partir du moment où nous pouvons associer le tabagisme au stress de la vie, eh bien, nous avons la preuve que les gens interrogés ne sont pas très heureux. Avec 76% de fumeurs, ils doublent la moyenne nationale. Plus prosaïquement, observons que chaque item du budget d'une famille assistée sociale fait l'objet d'un choix et à la limite constitue même un problème. Une fois ces choix effectués, ils font partie de la vie et sont assumés.

Les deux phénomènes mis ensemble pourraient très bien à notre avis constituer une excellente explication de ce taux très élevé de fumeurs.

5.6.7 L'intégration dans la société

Dans la mesure où nous vivons dans une société de l'avoir, une société qui reconnaît les siens par leur niveau de consommation, il est évident que les assistés sociaux, exclus de la production, analphabètes technologiques par définition et sous consommateurs, auront tendance à se marginaliser. Ce que nous avons pu observer à tout le moins c'est qu'ils vivaient dans un cercle très fermé constitué très souvent par la parenté. Plusieurs personnes vivent un isolement terrible, exacerbé, bien sûr, par leur pauvreté.

Que nous ayons besoin de démontrer à cette société que ce simple facteur de pauvreté, constitue à lui seul (et il ne vient jamais seul), une entrave majeure au retour à l'emploi, c'est tout simplement aberrant. D'autre part, une question est demeurée lancinante tout au long de cette enquête et de la rédaction de ce rapport: qu'avons-nous à leur offrir pour améliorer leur situation?

5.7. L'univers mental

Nous ne pouvons pas sortir d'une telle expérience sans ressentir très durement l'injustice profonde que vivent les assistés sociaux.

Nous avons rencontré des gens profondément honnêtes qui, même lorsqu'ils se procurent quelques revenus défendus par la loi sur l'Aide sociale, n'ont vraiment pas le sentiment de frauder. Toute leur légitimité, ils la prennent dans la nécessité vitale.

Nous avons compris, entre autres, l'immense difficulté que peut constituer pour les groupes de défense des droits, la tâche de les rassembler. En effet, pour se réunir dans un groupe, une des premières conditions, c'est de ressentir un sentiment d'appartenance à ce groupe. Or, les familles rencontrées préféreront toujours l'isolement à la revendication d'un statut dont ils ont honte. Jamais

ils ne s'uniront pour se faire reconnaître dans ce qu'eux-mêmes considèrent comme une sous-couche sociale. Il sera toujours facile à l'État de les tenir divisés et, s'il le désire de les opprimer encore davantage.

Devant l'échec monumental d'une vie sur l'aide sociale, les gens s'enfermeront dans un bloc d'explications qui généralement confine à un large processus de justifications: "*Moi, c'est pas pareil...*". Ils entretiennent et entretiendront leur discours tant et aussi longtemps qu'on ne leur offrira pas mieux. Encore une fois c'est une question de dignité.

Entre temps, ils respecteront dans la mesure du possible les règles fixées, ou n'en dérogeront que par nécessité. Ils se fabriqueront une vie qui, sur le plan des valeurs, à bien y regarder, vaut bien celle de leurs congénères plus fortunés.

CHAPITRE VI

NOS RECOMMANDATIONS

Recommandation 1:

Transformer graduellement l'approche punitive en approche positive et valorisante d'incitation au travail

Il y a déjà, au moment d'écrire ces lignes, plusieurs personnes qui ont refusé de participer aux différents programmes ce qui, par conséquent, ampute leur prestation de 104,00 \$.

Le Ministère croit-il sérieusement que l'exemple portera auprès des autres ou que ces premières victimes se soumettront? Nous avons des raisons de croire que le seul résultat obtenu sera une fragilisation encore plus grande de la situation économique des familles concernées.

Nous avons, en effet, établi par notre enquête que les familles rencontrées, même si elles avaient des revenus non déclarés, ne cherchaient pas vraiment à changer la nature de leur situation. C'est le prix qu'elles paient - nous avons toutes les raisons de le croire - pour vivre de manière sécuritaire, sans risque excessif. Elles ajustent leur niveau de vie aux revenus immédiatement disponibles.

Nous avons vu aussi que ces familles réussissaient, tant bien que mal, à atteindre une certaine norme c'est-à-dire qu'elles entretiennent des dépenses qui, d'un point de vue restrictif, ne sont pas essentielles. Elles ont donc une certaine marge de manoeuvre.

Nous croyons que cette marge de manoeuvre ajoutée à certaines possibilités d'autres revenus non déclarés, suffiront à faire face aux coupures éventuelles d'une non participation.

Dans les cas où cette règle s'appliquera, l'action du Ministère n'aura servi qu'à rendre encore plus précaires des situations déjà très fragiles.

Dans ce sens alors, se présentera l'alternative suivante: une plus grande pauvreté ou davantage de revenus non déclarés.

Une plus grande pauvreté entraînera, nous le savons, l'exacerbation de l'ensemble des problèmes sociaux que nous connaissons y compris les problèmes de santé.

D'avantage de revenus non déclarés risquent de provoquer une rupture dans l'esprit des gens concernés, les entraînant, graduellement, de l'honnêteté absolue, que nous avons rencontrée chez la presque totalité des familles participantes, vers une délinquance face à la loi de l'Aide sociale, qu'ils n'auront pas le choix d'assumer. N'est-ce pas là une condition de base propice au développement à grande échelle du travail au noir. À moins de placer un policier ou un agent derrière chaque assisté social du Québec, nous glisserons graduellement vers cette nouvelle réalité.

Si notre raisonnement est juste et si, effectivement, comme cela semble être le cas présentement, une majorité de bénéficiaires finit par se désister des programmes existants, nous entrons dans une logique du pire.

Le processus que l'État a déclenché, dans ce sens, nous semble irréversible. Les choses ne peuvent plus se passer comme avant et si ce que nous avons cru comprendre s'avère dans la réalité, il faudra que le Ministère change son approche pour la faire évoluer vers des mesures incitatives plutôt que punitives et fasse disparaître la coercition. Sans parler évidemment des lieux d'accueil, de travail, qui seront offerts aux prestataires. Nous reviendrons sur ce point précis à la recommandation 4.

Recommandation 2:

Viser des changements qualitatifs plutôt que s'enfermer dans une logique de retour au travail à tout prix et pour tous.

Nous avons vu que les familles rencontrées pouvaient s'accommoder pendant de très longues périodes d'un programme pourtant conçu pour des urgences. Ce qui représente, avons-nous souligné, une contradiction fondamentale. Malgré toutes les gesticulations du Ministère, nous doutons que cette situation change radicalement à la faveur des nouvelles politiques mises en place jusqu'à aujourd'hui.

En réalité, nous l'avons affirmé plus haut, les équilibres des familles rencontrées sont tellement fragiles qu'elles ne prendront pas le risque de les compromettre en échange d'une simple promesse. Promesse, qu'avec beaucoup de chance, en participant, sous la menace, à un quelconque programme, elles pourront décrocher un soi-disant emploi rémunérateur. Tous savent qu'il n'y a à peu près aucune chance que cela se produise et que la conséquence la plus probable d'une participation sera de briser ou de compromettre fortement les moyens de débrouillardise mis en place à la faveur de plusieurs années d'auto-organisation sous l'ancien régime.

En ce sens, l'approche du Ministère manque tout à fait de sagesse. Rappelons le vieil adage qui veut que "*qui trop embrasse, mal étreint*". Il vaudrait mieux, croyons-nous, viser certaines catégories de prestataires à qui on pourrait offrir un changement majeur, qualitatif, plutôt que de mettre la pagaille dans le budget de l'ensemble de la clientèle du Ministère.

Ainsi, les mécanismes de défense découlant de l'insécurité chronique que nous avons rencontrés au cours de notre enquête (nous étudierons ce point précis à la recommandation 3), pourraient être efficacement combattus et l'approche du Ministère serait mieux perçue.

Si le Ministère n'a pas ce changement qualitatif à offrir à tous, il vaudrait mieux changer son fusil d'épaule, réduire nos ambitions et se concentrer dans un premier temps sur ceux et celles qui ont le plus de chance de réussir. D'ailleurs, là-dessus, notre intuition nous porte à croire que, en plus des jeunes évidemment, les personnes de 40 à 55 ans dont la charge familiale est réduite pourraient constituer cette clientèle privilégiée, à certaines conditions que nous étudierons aussi à la page suivante.

Recommandation 3:

Protéger, quoi qu'il arrive, la prestation de base, ainsi que sa régularité.

Parmi les constatations les plus certaines de notre enquête, il y a cette crainte, très justifiée, que la prestation soit diminuée mais surtout qu'elle n'arrive pas à temps, le 1er du mois. C'est à ce point que nous l'avons appelée le "*syndrome du 1er*".

Nous avons rencontré certaines familles dont le ou la prestataire allait changer son chèque le 2 pour ne pas se faire identifier. Le 2, pas le 8 ou le 15. Ce n'est pas la majorité d'ailleurs, les guichetières des caisses populaires en savent quelque chose. Inutile alors de démontrer l'importance de la régularité de la prestation.

Cela se comprend aisément d'ailleurs par certains éléments de notre enquête. Rappelons dans ce sens la constatation que nous avons faite à propos de l'alimentation. Recevoir son chèque le 1er est absolument essentiel du point de vue de cet item budgétaire. D'autre part, ces familles, en plus du loyer, auront tendance à placer tous leurs comptes ou paiements à cette date. Dans une telle conjoncture, l'arrivée de la prestation le 1er prend valeur de symbole. Si elle arrive, il y a un soulagement, un contentement intérieur, qui d'ailleurs se manifeste parfois, pour les membres de la famille, par une pizza au souper. À l'inverse, un retard de prestation conduit à une panique immédiate. Des retards de loyer, des enfants qui auront faim ou mangeront mal quelques jours supplémentaires. Puis, qu'est-ce que cela signifie un retard? Suis-je coupé? Panique! Il faudra expliquer au propriétaire ou aux créanciers. Mais quoi leur dire? Probablement qu'on leur a déjà fait le coup quelques fois, même si ce n'était pas vrai. Panique ...

Nous en sommes donc arrivés à croire que la régularité de la prestation était tout aussi importante que la prestation elle-même. Elle joue à la fois sur les équilibres budgétaires et sur les relations que les bénéficiaires entretiennent avec leurs créanciers et leur milieu de vie. Aussi, nous recommandons au Ministère de s'assurer qu'une participation à l'un ou l'autre des programmes ne remette jamais en cause la prestation ni sa régularité. C'est là, croyons-nous, l'un des éléments majeurs de toute négociation avec les familles visées par ces programmes.

Recommandation 4:

Développer et organiser un marché de l'emploi bien identifié et encadré qui réponde adéquatement au profil des gens concernés

Sur cette question, après avoir confirmé les dires du Ministère sur le fait qu'une majorité peut travailler, nous divergeons complètement de son approche.

En effet, les gens que nous avons rencontrés, pour la majorité, peuvent travailler. S'il ne le font pas c'est davantage pour des raisons économiques (on ne leur a jamais offert un emploi où on les considérerait objectivement comme inutiles pour l'appareil productif), psychologiques ou sociales (les problématiques sont tellement lourdes parfois qu'elles écrasent toute volonté de s'en sortir). Il y a dans cette affirmation et cette description tout un programme. On ne lèvera pas toutes ces barrières, toute cette léthargie accumulée, par un simple coup de gueule ni même par des punitions. Nous n'avons pas affaire à des enfants. La nature humaine, sa protection, doit rester notre principale préoccupation. Ce n'est pas une répression de type policier qui peut venir à bout de ces obstacles mais bien une approche psycho-sociale. Nous reviendrons sur ce sujet à notre prochaine recommandation.

Revenons plutôt à l'organisation du marché de l'emploi et débordons, un instant, le cadre strict de l'enquête.

À partir du moment où nous croyons que la plupart des assistés sociaux sont aptes au travail, l'alternative est la suivante: on essaie de faire entrer tout le monde dans le moule du marché ou on organise ce marché pour qu'il puisse accueillir ces personnes. L'option du Ministère semble être uniquement d'entrer les gens de force dans le moule. La nôtre, on l'aura compris, est à l'inverse.

Dans la logique qui sous-tend notre première recommandation, nous avons identifié certaines conditions propices au développement du travail au noir. Des conditions internes à la situation d'assistance sociale. Voyons maintenant le réceptacle, c'est-à-dire l'énorme marché potentiel qui servira à accueillir la clientèle assistée sociale sur ce marché noir.

Les statistiques les plus récentes concernant l'échelle de revenus des ménages québécois nous révèlent le clivage de plus en plus net entre la couche

privilégiée et celle qui se débat avec le travail précaire. Ainsi, 40% de l'ensemble des ménages au Québec gagnent moins de 31 500,00 \$ alors qu'un autre 40% gagne plus de 48 200,00 \$.³ Or ces ménages de catégorie supérieure seront de plus en plus demandeurs de services domestiques. Les gens que nous avons rencontrés sont et seront capables de rencontrer cette demande. Ou cela se fera sans contrôle gouvernemental ou avec un certain contrôle. Sans contrôle, c'est le travail au noir et l'exploitation systématique des travailleurs qui en découlera. Avec un certain contrôle, il y a des chances pour que les gens s'en sortent avec dignité et sans trop se faire exploiter.

Cela d'ailleurs, ne dispense pas l'État de tenter de créer lui-même certains emplois socialement utiles qui ne demandent pas de qualifications excessives.

Donc, suivant notre logique, partant de l'acquis que la plupart des gens que nous avons rencontrés sont aptes et capables de travailler immédiatement, nous recommandons au Ministère de veiller à l'encadrement d'un marché du travail en développement, de manière susceptible de répondre adéquatement aux capacités des assistés sociaux. Nous croyons qu'il est erroné de soumettre à tout prix et n'importe comment des gens à des démarches qui ne leur correspondent pas, dont ils ne ressentent ni le besoin, ni l'utilité.

³ Gouvernement du Québec, Annexe à la déclaration ministérielle sur la TPS québécoise, p.37

Recommandation 5:

Donner au Ministère la dimension psycho-sociale qu'il aurait toujours dû avoir.

Nous partons d'un principe simple: Le Ministère a la charge, la responsabilité de la couche sociale la plus démunie au Québec. Une "clientèle" qui accumule tous les problèmes sociaux de notre époque. Cette simple constatation incite à beaucoup de prudence à partir du moment où nous voulons intervenir auprès d'elle dans le but de changer ses conditions de vie.

L'organisation de vie d'une famille assistée sociale, nous l'avons démontrée, constitue un échafaudage complexe et très fragile. Si nous voulons atteindre des résultats durables et signifiants, il faut prendre le temps de démonter, pièce par pièce, cet échafaudage en veillant à remplacer chacune d'elles par du plus solide.

Le plus difficile sur le plan humain c'est de briser l'image que les assistés sociaux se font d'eux-mêmes. Faire en sorte qu'ils reprennent confiance en leurs moyens, en leurs capacités. Si on s'imagine qu'on peut arriver à de tels résultats de manière répressive c'est qu'il n'y a personne dans ce ministère qui connaît ce genre de problème.

En effet, jusqu'à ce jour, on a fait exactement l'inverse de ce qu'il fallait faire. Plutôt que de considérer honnêtement la profondeur du problème, on s'est livré à une attaque tous azimuts contre les fraudeurs, au risque bien sûr, de dénigrer complètement l'ensemble des assistés sociaux. On s'est enfoncé dans une logique administrative, économiste, au lieu de proposer une politique à caractère social susceptible de fournir des solutions aux nombreux problèmes qui obstruent effectivement le retour au travail. On a fait un acte de foi totalement naïf quant aux capacités du marché de l'emploi actuel, malgré tous les avis contraires et ce, au risque de créer l'impasse. On a fait pire, en créant un cadre complètement artificiel composé de programmes dont personne ne peut vraiment évaluer l'efficacité et en appuyant tout sur ces programmes. Tout cela découle d'une totale inconscience quant à la gravité du problème traité et surtout, quant aux conséquences extrêmement graves d'un échec. En plus d'une âme de comptable, on a fait preuve d'un esprit de "gambler".

Il est grand temps alors de donner à ce ministère la vocation qu'il aurait toujours dû avoir à savoir une vocation sociale. Surtout que dans la conjoncture actuelle, le Ministère sera très sollicité et que, malgré les prétentions du Ministre, loin de diminuer, le nombre d'assistés sociaux augmentera. Nous avons donc un problème grave, qui coûte cher à l'ensemble de la société. Un problème que nous avons toujours tassé, nous contentant de l'administrer, sous l'ancien système, ou de l'effacer magiquement par la réforme. Ce problème de l'assistance sociale prend ses racines très profondément dans notre système économique et social. Malgré toute la richesse collective et notre progressisme social des années 60-70, il n'a fait qu'amplifier.

Notre enquête illustre bien, croyons-nous, que nous nous affrontons à un problème de type social qui met en cause des personnes, des familles, qui ont, avec le temps, intégré certaines valeurs, se sont donné une organisation de vie, rencontrent des problèmes multiples tant économiques que psychologiques, et que nous ne pouvons pas entrer là-dedans à coups de poing et à coups de pied.

S'il faut changer les structures et le personnel du Ministère faisons-le, mais il est de première nécessité, c'est une condition de base, de lui donner la vocation qu'il aurait toujours dû avoir. Tout aussi important, sur un plan très pratique, il faut absolument dissocier la tâche d'agent et celle d'intervenant. Jamais nous ne réussirons à mettre en confiance les assistés sociaux pas plus qu'à les faire participer à la solution de leurs problèmes, si ils sentent qu'au moindre faux pas, ils perdront une partie de leur prestation. Et, l'intervention sociale est un métier diamétralement opposé à celui de la répression. Si le Ministère veut absolument continuer à chasser les fraudeurs, qu'il le fasse; mais qu'il ne mélange pas les genres.

Pour retourner les gens sur le marché du travail, il faudra, dans tous les cas où l'aide étatique constitue le principal revenu depuis un certain temps, procéder finement et humainement. Prendre le temps d'analyser chaque situation, identifier toutes les ressources susceptibles d'être utilisées, dégager des lieux d'accueil et éventuellement de travail, et faire tout cela en prenant bien garde de ne pas déstabiliser la vie des personnes concernées. Nul besoin d'inventer toutes sortes de programmes théoriques n'ayant aucune prise sur la réalité et constituant autant d'écrans mensongers. Il existe déjà beaucoup de ressources dans notre société et c'est elles en premier lieu qu'il faut mobiliser. Une tâche immense d'ailleurs car la réforme a créé beaucoup d'animosité chez la très grande majorité des intervenants sociaux.

Nous avons toutes raisons de croire cependant que le simple fait de donner à ce ministère sa vocation sociale remobilisera les bonnes volontés et qu'ensemble nous pourrons enfin commencer à marquer des points contre ce fléau social que constitue la pauvreté.

Recommandation 6

Mettre fin immédiatement à l'entente, entre le Ministère et Hydro-Québec, qui permet les "mises en administration".

Cette recommandation nous la faisons avec une certaine appréhension. En effet, si sur le plan du principe cette entente nous est toujours apparue comme une saisie déguisée de prestations, sur le plan pratique, nous sommes conscients de priver les familles concernées d'une des nombreuses petites bouées de sauvetage faisant partie de la panoplie des "moyens de débrouillardise" identifiés au cours de notre enquête.

Voilà bien l'une des nombreuses aberrations qui jalonnent le parcours tortueux du Ministère. En effet, par une telle pratique, on est en train de provoquer un phénomène exactement inverse à l'objectif visé au départ.

Néanmoins, nous sommes convaincus que, même si les familles assistées sociales utilisent cette pratique des mises en administration comme une "assurance", elles peuvent s'en passer. À l'inverse, si on ouvre cette possibilité, pourquoi ne pas procéder ainsi pour les loyers en retard, les comptes d'épicerie et le reste?

Il n'y a pas d'avenir dans une pratique qui ne peut que contribuer à déresponsabiliser les individus tout en les enfermant dans un carcan de plus en plus rigide.

Recommandation 7:

Mettre un terme immédiatement au contrat qui lie le Ministère à la compagnie Accrofax.

Notre enquête, portant principalement sur les habitudes budgétaires des familles rencontrées y compris leurs habitudes de crédit, le Ministère n'a dorénavant plus besoin de cette compagnie pour comprendre le phénomène du crédit chez les assistés sociaux.

Nous disposons d'un rapport que nous avons rédigé sur les compagnies dites de "bureaux de crédit" dont Accrofax détient 75% du marché. On y remarquera que cette compagnie se livre à des agissements qu'on ne peut qualifier d'illégales puisqu'il n'y a aucun cadre juridique régissant les activités des ces "Père Ovide" modernes, mais qu'on a tout à perdre à côtoyer ces *crocodiles* de la finance. Le "marigot" dans lequel ils évoluent n'est pas très propre.

Au delà de ces considérations morales, qu'est-ce que le Ministère peut bien vouloir faire de cette collection de dossiers de crédit avec laquelle il se retrouvera? Nous avons établi par notre enquête, que la presque totalité des familles rencontrées avait un jour ou l'autre utilisé le crédit. Et ce principalement dans les grands magasins. Or, ces derniers constituent la source d'information principale des bureaux de crédit. À quoi serviront ces informations? Surtout que nous avons tout lieu de croire que les informations contenues dans des dossiers de crédit plus ou moins actifs sont plus souvent qu'autrement dépassées sinon complètement erronées.

À quoi serviront ces informations?

Comme instruments d'intimidation supplémentaires aux mains des "agents enquêteurs" qui pourront tenir la rhétorique suivante "*Comment pouvez-vous, Madame, utiliser le crédit avec vos pauvres moyens, vous avez certainement un revenu non déclaré?*" Ce serait complètement dégueulasse et nous ne doutons nullement qu'une compagnie comme Accrofax, qui se verrait mandatée pour mener des enquêtes, se livre à un tel chantage verbal. Elle le fait à tous les jours face aux "mauvais payeurs". À côtoyer ces "citoyens corporatifs" de bas étage, c'est ce qui se produira, surtout que les propres "agents enquêteurs" du Ministère ont végété dans ces bas-fonds tout au long de l'opération *boubou-macoutes*.

Sur un plan juridique et éthique, cette collaboration contre nature crée tous les problèmes imaginables et confirme toutes les craintes exprimées jusqu'à maintenant. On fait passer directement une banque de données élaborée pour une raison bien précise (dans ce cas pour les besoins d'information des institutions financières) dans une autre banque, celle du MMSR, qui n'a rien à voir avec la première. Un grand pas vers "*Big Brother*", une intrusion inacceptable et surtout inutile dans la vie privée des citoyens. Sans parler, évidemment, de l'inversion inévitable du processus. En effet, les informations "confidentielles" du Ministère à propos des "bénéficiaires" se retrouveront assurément dans les dossiers de crédit.

Il faut mettre fin immédiatement à cette horreur qui ne peut se justifier d'aucun point de vue, qui n'a aucune raison d'être.

Recommandation 8:

Trouver les moyens d'encadrer et de développer les ressources privées et alternatives d'aide directe: les organismes de "charité".

Nous l'avons souligné plus haut au moment de l'analyse détaillée des réponses au questionnaire, ce problème de la "charité" privée est extrêmement délicat. Cette aide immédiate et très accessible est de première nécessité. Par contre, elle est nettement insuffisante à plus d'un point de vue.

Évidemment, par définition, il n'est pas du ressort de l'État d'organiser cette aide qui, malgré les meilleures politiques sociales imaginables, restera toujours nécessaire. Jamais, dans le contexte actuel, un organisme d'État n'aura le dévouement et la souplesse nécessaires à l'administration de tels services. Cela ne peut être le fait que du bénévolat dans ce qu'il a de meilleur.

Ceci dit, nous croyons que l'État peut et doit s'impliquer à certains niveaux. En premier lieu, il devrait encourager le développement de certaines ressources alternatives manquantes. Par exemple, dans notre enquête, nous avons perçu un réel besoin au niveau de l'entretien et de la réparation d'appareils ménagers. De même, pour l'aide alimentaire directe.

Les moyens à privilégier pourraient être une politique de subventions limitées favorisant l'émergence de services mais surtout, une campagne éventuelle de promotion pour impliquer les grandes entreprises dans ce domaine.

Un travail énorme reste à faire pour repenser et réorganiser convenablement le secteur de l'aide directe. Trop souvent cette activité constitue un monopole aux mains de "dames patronnesses" ou encore de "spécialistes patentés" qui profitent des problèmes de pauvreté pour mousser leur image personnelle quand ce n'est pas pour se livrer à différentes combines assez douteuses.

Au delà de l'action gouvernementale, nous croyons que les organismes communautaires, en particulier les Centraide qui sont équipés pour ce faire mais qui trop souvent boudent ce secteur, ont une très sérieuse réflexion à faire et qu'ils doivent reprendre en main le secteur de l'aide directe.

Recommandation 9:

Instaurer un service de soutien budgétaire visant principalement les familles endettées mais aussi les bénéficiaires qui auront à vivre une réinsertion sur le marché du travail, de façon à les rassurer face aux changements budgétaires qu'impliquent cette démarche de retour au travail.

Il nous apparaît conséquent, compte tenu des problèmes identifiés au cours de l'enquête, de rendre accessible à quiconque le désire un service de type budgétaire

Bien sûr, à priori, les assistés sociaux ne semblent pas ressentir un tel besoin d'encadrement. Dans les faits, d'ailleurs, pour gérer leur prestation d'aide sociale, ils n'en ont pas besoin pour la plupart. Ce n'est pas dans cette perspective, à court terme, qu'il faut puiser même si dans les cas d'endettement, cette aide s'avère nécessaire immédiatement. Elle est d'ailleurs en partie assumée par les ACEF et quelques groupes indépendants dans certaines régions éloignées.

Ce qu'il faut développer de nouveau c'est plutôt un appui à l'administration du budget dans les moments de changements importants de sorte que l'insécurité financière soit combattue efficacement. Cette insécurité, répétons-le, reste un élément majeur dans la motivation des futurs "participants".

Conclusion

Nous avons voulu conserver une certaine hauteur à nos recommandations. Les résultats de notre recherche pourront aussi servir à développer ultérieurement une action quotidienne plus riche auprès des assistés sociaux. Du moins c'est là l'un de nos espoirs.

Cependant, dans le contexte actuel, à moins d'un véritable dialogue entre les différents intervenants concernés, sur la base entre autres de nos recommandations comme plate-forme minimale, nous n'arriverons à rien. Le phénomène de la pauvreté, la misère sociale, est en croissance au Québec présentement. Les discours de nos dirigeants sur cette question sont généralement dépassés. D'ailleurs, ce problème de la pauvreté transcende largement la réforme de l'Aide sociale. L'analphabétisme fonctionnel, le travail précaire, les taux de chômage élevés et persistants sont autant de signes alarmants d'une dégradation sociale. Une action vigoureuse et globale s'impose.

A l'aube d'un débat concernant l'avenir du Québec, il serait très pertinent, qu'à l'instar de la gent économique, les intervenants sociaux s'inscrivent dans cette large rencontre d'intérêts. L'avenir du Québec ne sera pas qu'économique. Il est grand temps, croyons-nous, de dénoncer et de dépasser la contradiction que certains irresponsables voient entre le développement économique et social.

A titre d'exemple, admettons qu'administrer les politiques de Sécurité du revenu tel que nous l'avons fait jusqu'à maintenant impliquait des coûts astronomiques sans provoquer une réduction de la pauvreté. Dans ce sens il fallait révolutionner le système. Mais il nous semble que la leçon à tirer de l'expérience ne va pas dans le sens d'une plus grande répression. Avec ce que nous avons semé depuis plus de vingt ans, il ne faut pas s'attendre à des coûts amoindris de l'Aide sociale. Au contraire, il faudra investir davantage si l'Etat veut conserver à la fois son approche répressive et promulguer, en plus, dans le sens de nos recommandations, une action préventive et incitative. Le mieux serait, à notre avis, d'abandonner complètement les moyens répressifs et de rationaliser toutes les dépenses administratives dans le sens d'investir exclusivement dans des politiques rationnelles qui ont des chances d'aboutir à moyen terme.

Il n'y a donc pas de contradiction entre l'économie et le social. Au contraire, l'investissement dans des politiques comportant des perspectives à moyen et long terme, ne peut qu'être rentable économiquement.

Une réforme en profondeur et réussie de l'Aide sociale passe nécessairement par certains investissements et une vision globale. Elle s'inscrit, comme

élément majeur de la lutte à la pauvreté et, à ce titre, doit être menée en parfaite harmonie avec les divers intervenants intéressés y compris les autres ministères.

Voilà le message final que nous voulions laisser en terminant notre laborieux travail.

SYNTHESE DE NOS RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

- a) Considérant les risques d'aggravation du problème de la pauvreté;
- b) Considérant les dangers de marginalisation accrue confinant les assistés sociaux au marché noir;
- c) Considérant l'illusion et l'inutilité de la répression;

Nous recommandons de:

Transformer graduellement l'approche punitive en approche positive et valorisante d'incitation au travail

Recommandation 2

- a) Considérant les limites du marché du travail;
- b) Considérant aussi les limites des programmes gouvernementaux;
- c) Considérant la nécessité de donner une image positive des politiques du Ministère;
- d) Considérant les dangers de déstabiliser l'ensemble de la clientèle assistée sociale;

Nous recommandons de:

Viser des changements qualitatifs plutôt que de s'enfermer dans une logique de retour au travail à tout prix et pour tous.

Recommandation 3

- a) Considérant l'équilibre budgétaire précaire des familles assistées sociales;
- b) Considérant le minimum vital que représente une prestation d'aide sociale;

Nous recommandons de:

Protéger, quoi qu'il arrive, la prestation de base ainsi que sa régularité.

Recommandation 4

- a) Considérant qu'une majorité d'assistés sociaux est immédiatement apte au travail;
- b) Considérant les besoins potentiels des familles à hauts revenus;
- c) Considérant le côté illusoire de certain programme de formation de la main d'oeuvre;

Nous recommandons de:

Développer et organiser un marché de l'emploi bien identifié et encadré qui réponde adéquatement au profil des gens concernés.

Recommandation 5

- a) Considérant le type de clientèle du Ministère qui rencontre souvent de multiples problèmes;
- b) Considérant la nécessité de rétablir un climat de confiance d'une part entre les assistés sociaux et le Ministère et, d'autre part, entre ce dernier et les intervenants sociaux;

- c) Considérant la nécessité de reconstituer l'image des assistés sociaux face à eux-mêmes;
- d) Considérant la nécessité de l'approche incitative et humaine;

Nous recommandons de:

Donner au Ministère la dimension psycho-sociale qu'il aurait toujours dû avoir.

Recommandation 6

- a) Considérant l'illégitimité, voire l'illégalité, d'une telle saisie de prestations;
- b) Considérant l'arbitraire d'une telle politique en faveur d'Hydro-Québec;

Nous recommandons de:

Mettre fin immédiatement à l'entente entre le Ministère et Hydro-Québec, qui permet les "mises en administration".

Recommandation 7

- a) Considérant cette entente contre nature entre Acrofax et le Ministère;
- b) Considérant les dangers évidents de cette intrusion dans la vie privée des citoyens;
- c) Considérant les dangers de chantage et d'arbitraire d'une telle collaboration;

Nous recommandons de:

Mettre un terme immédiatement au contrat qui lie le Ministère à la compagnie Acrofax.

Recommandation 8

- a) Considérant que le phénomène de la pauvreté est une responsabilité collective qui relève de l'Etat d'abord;
- b) Considérant néanmoins l'apport des ressources privées généralement plus souples et dévouées;
- c) Considérant l'aspect humiliant pour qui reçoit une aide de type "charitable";
- d) Considérant une certaine anarchie et une certaine déresponsabilisation de la part des organismes à vocation communautaire;

Nous recommandons de:

Trouver les moyens d'encadrer et de développer les ressources privées et alternatives d'aide directe: les organismes de "charité"

Recommandation 9

- a) Considérant les blocages identifiés au cours de notre enquête;
- b) Considérant l'insécurité profonde des familles;
- c) Considérant qu'un tel service ferait partie des mesures incitatives et personnalisées que le Ministère devrait adopter;

Nous proposons de:

Instaurer un service de soutien budgétaire visant principalement les familles endettées mais aussi les bénéficiaires qui auront à vivre une réinsertion sur le marché du travail, de façon à rassurer face aux changements budgétaires qu'impliquent cette démarche de retour au travail.

ANNEXE I

Données socio-économiques du quartier 003 de Trois-Rivières

Tableau 3 - Logements (1)

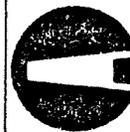
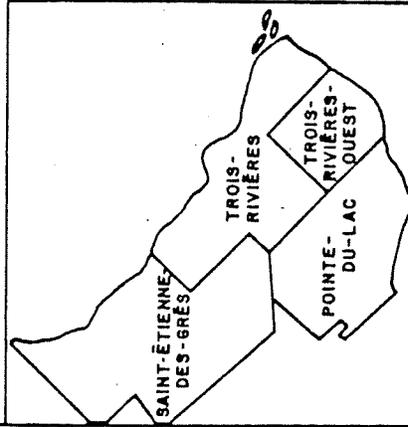
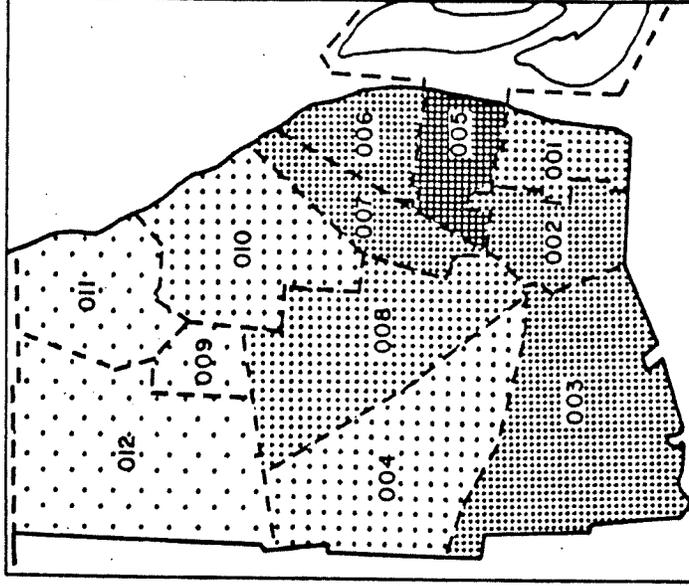
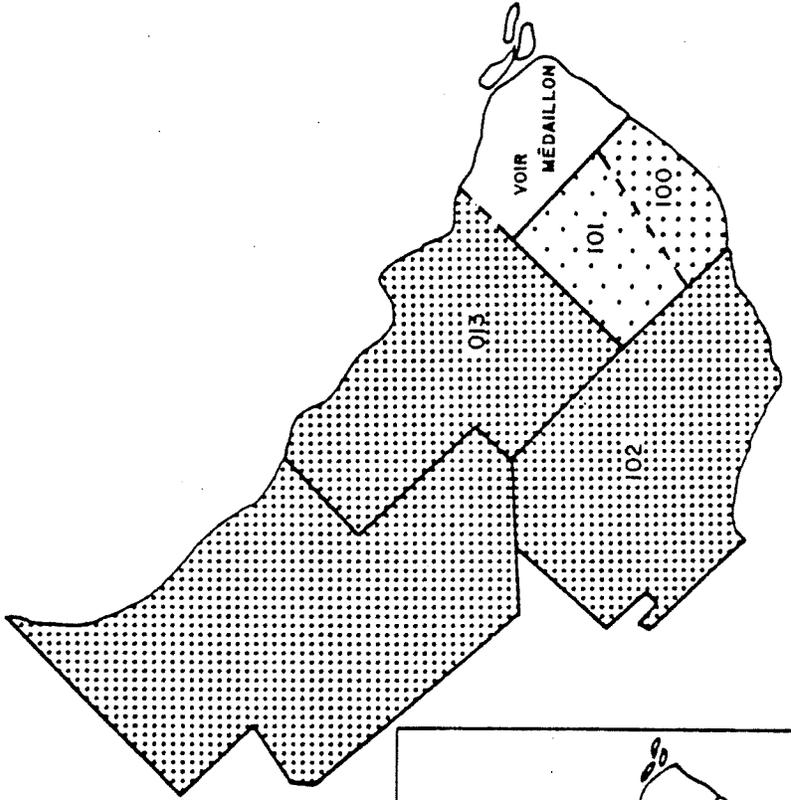
	Locataires 1986		Ménages consacrant plus de 25% du revenu au loyer 1981		Nombre de pièces par logement 1981	
	nombre	%	nombre	%	nombre	nombre
Trois-Rivières						
001	1,065	80.10	200	15.80	4.60	
002	1,695	86.50	155	8.00	4.10	
003	1,305	78.40	210	12.70	4.50	
004	1,235	65.40	215	12.10	5.00	
005	865	80.10	115	10.40	4.80	
006	705	57.60	100	8.20	5.10	
007	780	60.90	95	7.60	5.40	
008	490	47.60	45	4.50	5.40	
009	900	89.10	210	21.30	4.00	
010	735	46.10	110	6.90	5.90	
011	410	34.50	55	5.30	5.70	
012			235	8.60	5.30	
12.1	650	49.40				
12.2	735	41.10				
013	335	18.00	30	2.40	5.50	
TOTAL	11,905	58.90	1,775			
Trois-Rivières Ouest						
100	1,180	43.60	165	7.80	5.40	
101	400	15.70	100	5.10	6.20	
TOTAL	1,580	30.00	265			
Pointe-du-Lac	240	14.00	50	3.20	5.60	
Saint-Etienne	135	13.20	20	1.70	5.90	
C.L.S.C.	13,860	49.10	2,110			
Région 04	59,410	37.00				
Québec	1,062,570	45.00				

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981 et de 1986

Tableau 4 Logements (2) 1981

	Logements construits avant 1946		Logements nécessitant des réparations majeures		Valeur des logements
	nombre	%	nombre	%	
Trois-Rivières					
001	875	69.20	145	11.50	31,854
002	1,315	68.10	245	12.70	35,632
003	1,160	70.30	240	14.50	33,042
004	255	14.40	140	7.90	43,039
005	835	73.60	205	18.10	34,193
006	450	37.50	170	14.20	38,503
007	605	48.00	180	14.30	43,582
008	90	8.90	100	9.90	41,969
009	5	0.50	5	0.50	48,759
010	30	1.90	80	4.90	64,665
011			15	1.40	50,183
012	75	2.70	75	2.70	46,550
12.1					
12.2					
013	120	9.60	115	9.20	42,763
TOTAL	5,815		1,615		
Trois-Rivières Ouest					
100	225	10.60	160	7.60	40,490
101	70	3.60	35	1.80	49,042
TOTAL	295		195		
Pointe-du-Lac	235	15.00	150	9.60	37,969
Saint-Etienne	190	21.60	85	9.70	41,500
C.L.S.C.	6,535		2,045		
Région 04					
Québec				7.60	

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981



**C.L.S.C.
LES FORGES**

SECTEURS DE RECENSEMENT EN 1981

LOGEMENTS NÉCESSITANT DES RÉPARATIONS MAJEURES

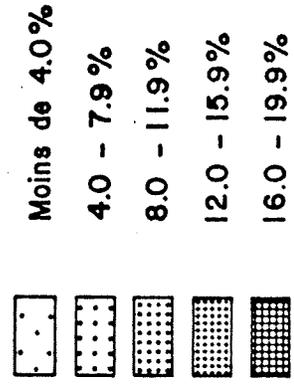


Tableau 5 - Revenu - 1981

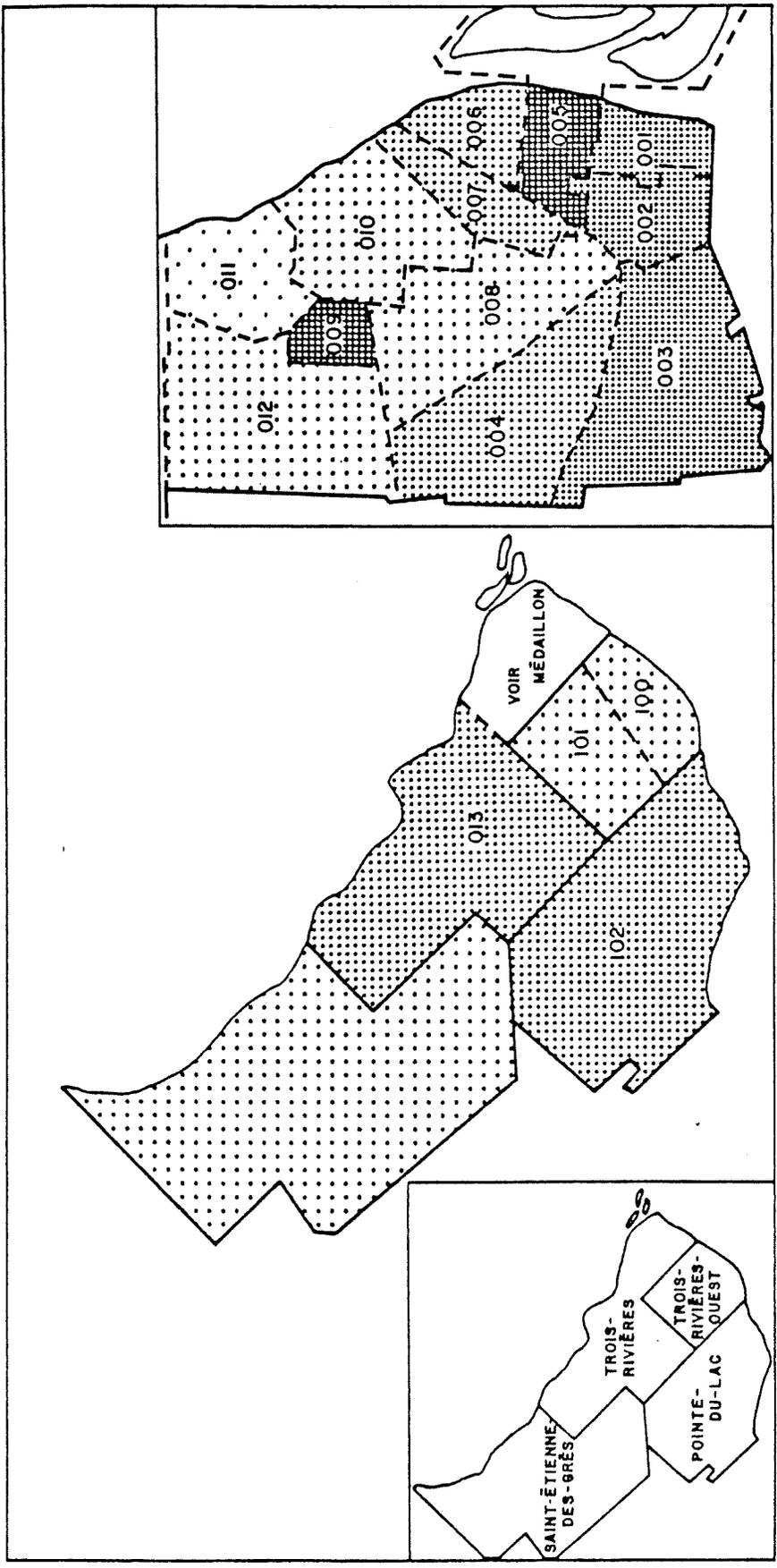
	Indice socio-économique		Ménages		Familles		F de 15 ans et +
	cote	qualification	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian	
	1 à 12		\$	\$	\$	\$	\$
Trois-Rivières							
001	11.00	le plus défavorisé	13,613	9,865	16,109	12,922	7,213
002	10.00	défavorisé	13,383	9,528	18,689	15,794	10,625
003	10.00	défavorisé	12,771	9,934	16,089	12,879	7,561
004	10.00	défavorisé	18,631	16,864	20,303	19,209	7,626
005	11.00	le plus défavorisé	13,430	10,301	16,663	13,775	6,141
006	10.00	défavorisé	18,769	15,499	21,161	18,537	7,913
007	10.00	défavorisé	18,819	15,701	21,891	19,083	10,355
008	3.95	moyen supérieur	22,294	19,908	26,237	23,232	10,827
009	12.00	le plus défavorisé	11,386	8,079	13,713	10,628	8,221
010	1.00	le plus favorisé	30,802	24,882	35,471	28,225	10,005
011	2.00	le plus favorisé	31,019	28,974	31,931	29,628	10,151
012	5.68	moyen	22,715	22,072	24,237	23,837	9,251
12.1							
12.2							
013	6.00	moyen	23,906	23,457	24,298	23,438	8,231
TOTAL							
Trois-Rivières Ouest							
100	6.00	moyen	22,199	20,808	23,107	22,205	7,833
101	2.00	le plus favorisé	31,778	28,385	32,516	29,082	10,423
TOTAL							
Pointe-du-Lac							
Saint-Etienne							
C.L.S.C.							
Région 04							
Québec							
			23,000				

**F = femme

Tableau 6 - Ménages

	Nombre ménages 1986		Nombre moyen de personnes par ménage 1986		Ménage de 1 personne 1986		Personnes seules à faible revenu 1981	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	fréquence %
Trois-Rivières								
001	1,330	2.20	480	335	65.70			
002	1,960	1.70	1,105	815	64.30			
003	1,665	2.00	665	475	63.30			
004	1,890	2.40	430	195	50.40			
005	1,085	2.10	410	400	74.90			
006	1,220	2.40	310	165	50.70			
007	1,280	2.30	405	195	48.20			
008	1,030	2.40	265	140	41.40			
009	1,010	2.10	425	295	76.50			
010	1,600	2.40	435	220	43.00			
011	1,190	2.80	165	45	24.40			
012				250	36.70			
12.1	1,310	2.50	340					
12.2	1,780	2.90	290					
013	1,865	3.10	180	80	53.80			
TOTAL	20,225	2.40	5,905	3,610				
Trois-Rivières Ouest								
100	2,705	2.70	495	170	40.40			
101	2,545	3.30	185	50	33.90			
TOTAL	5,250	2.90	680	220				
Pointe-du-Lac	1,720	3.10	210	95	46.90			
Saint-Etienne	1,020	3.20	100	40	31.50			
C.L.S.C.	28,215	2.70	6,895	3,965				
Région 04	160,415	2.80	31,950					
Québec	2,357,105	2.70	510,550		45.90			

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981 et 1986



**CLSC.
LES FORGES**

**SECTEURS DE RECENSEMENT EN 1981
PERSONNES SEULES A FAIBLE REVENU**

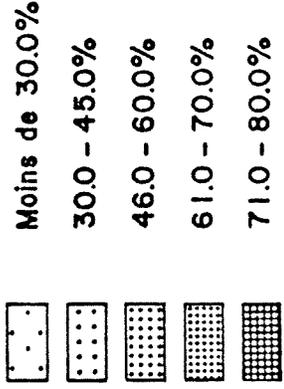


Tableau / Families

	Nombre familles 1986	Nombre moyen de personnes par famille 1986	Nombre familles avec enfants 1986	Nombre moyen d'enfants 1986	Familles à faible revenu 1981	
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	fréquence %
Trois-Rivières						
001	745	2.80	495	1.10	375	44.60
002	695	2.50	360	0.80	235	28.20
003	865	2.70	515	0.90	385	38.10
004	1,375	2.80	845	1.00	280	19.60
005	560	2.70	365	1.00	250	34.00
006	860	2.90	570	1.10	260	28.40
007	790	2.90	500	1.00	225	24.00
008	690	2.80	405	0.90	150	19.10
009	530	2.70	325	1.00	270	45.30
010	1,065	2.90	645	1.00	180	14.90
011	1,000	3.10	685	1.20	85	9.10
012					435	20.10
12.1	920	3.00	590	1.10		
12.2	1,445	3.30	1,090	1.40		
013	1,655	3.20	610	1.30	165	14.10
TOTAL	13,180	2.90	8,620	1.10	3,295	
Trois-Rivières Ouest						
100	2,125	3.00	1,415	1.10	350	19.30
101	2,315	3.40	1,805	1.50	190	10.40
TOTAL	4,440	3.20	3,225	1.30	440	
Pointe-du-Lac	1,460	3.30	1,105	1.40	340	24.00
Saint-Etienne	905	3.30	675	1.40	80	10.00
C.L.S.C.	19,990	3.00	13,630	1.20	4,155	
Région 04	123,235	3.10	85,480	1.30		
Québec	1,751,500	3.10	1,214,065	1.30		15.80

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981 et 1986

Tableau 8 - Niveau Socio Economique

	Personnes de 15 ans et + avec études universitaires (sans ou avec grade) 1981		Personnes de 15 ans et + ayant moins de 9 ans de scolarité 1981		Taux d'inoccu- pation 1981 %	Prestataires d'aide sociale 1988 (février)	
	nombre	%	nombre	%		nombre	%
Trois-Rivières							
001	250	10.00	895	35.90	59.90	584	27.68
002	625	17.20	1,165	32.00	57.10	608	24.18
003	245	7.70	1,245	39.00	58.60	550	23.70
004	440	10.80	1,205	29.50	48.30	331	9.63
005	290	12.00	850	35.10	64.60	272	16.16
006	335	13.10	750	29.20	52.80	324	15.05
007	515	18.90	700	25.70	54.50	209	11.02
008	470	17.80	525	19.80	44.10	142	7.15
009	145	8.00	790	43.60	71.80	282	22.00
010	985	25.70	495	12.90	46.50	131	4.46
011	750	28.70	225	8.60	37.90	73	2.91
012	1,030	16.40	1,205	19.20	45.40	95	3.90
12.1						396	10.20
12.2						263	6.47
013	385	12.10	670	21.00	47.20	4,260	12.03
TOTAL	6,465	15.41	10,720	25.56	52.13		
Trois-Rivières Ouest							
100	640	12.90	1,040	21.00	46.80	380	7.33
101	1,060	22.40	670	14.10	43.70	92	1.59
TOTAL	1,700	17.53	1,710	17.64	48.94	472	4.30
Pointe-du-Lac							
	320	8.10	1,190	30.20	51.00	433	11.59
Saint-Etienne							
	225	10.40	550	25.40	44.50	200	10.47
C.L.S.C.							
	8,710	15.06	14,170	24.50	51.25	5,365	10.25
Région 04							
Québec				26.40			

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981

Source: Bureau de Trois-Rivières
du Ministère de la main
d'oeuvre et de la sécuri

Tableau 10 - Mono-parentalité (1)

	Familles monoparentales 1981		Familles monoparentales 1986		Familles monoparentales sans membre actif 1981	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Trois-Rivières						
001	265	34.60	230	30.90	115	43.40
002	155	20.30	175	25.20	55	35.50
003	230	24.50	220	25.40	70	30.40
004	185	13.10	235	17.10	60	32.40
005	165	24.40	165	29.50	55	33.30
006	150	17.00	185	21.50	55	36.70
007	170	19.30	145	18.40	55	32.40
008	120	16.10	110	15.90	35	29.20
009	160	28.10	170	32.10	105	65.60
010	165	14.20	135	12.70	45	27.30
011	95	10.60	140	14.00	5	5.30
012	300	13.90			125	41.70
12.1			125	13.60		
12.2			260	18.00		
013	95	8.30	185	11.20	25	26.30
TOTAL	2,255	17.20	2,475	18.80	805	35.70
Trois-Rivières Ouest						
100	210	11.70	360	16.90	65	31.00
101	145	7.90	200	8.60	60	41.40
TOTAL	355	10.80	560	12.60	125	35.21
Pointe-du-Lac	150	10.80	185	12.70	55	36.70
Saint-Etienne	70	7.70	70	7.70		
C.L.S.C.	2,830	15.10	3,285	16.40		
Région 04			16,730	13.60		
Québec			252,805	14.40		

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981 et de 1986

Tableau 22: Synthèse des secteurs de recensement du territoire du C.L.S.C. Les Forges

	indice socio-économique de Mayer-Renaud		désignation territoriale	taux supérieurs en fonction des indicateurs sociaux (cartes 3 à 9)	taux supérieurs en fonction des groupes d'âge (cartes 10 à 14)	autres taux et chiffres absolus significatifs	qualificatif prédominant
	cote (1 à 12)	qualificatif (revenu moyen des familles)					
Trois-Rivières 001	11	le plus défavorisé	centre-ville	familles à faible revenu monoparentalité	jeunes adultes (20-24)	<ul style="list-style-type: none"> concentration relative d'enfants (0-14) pour centre-ville haut taux d'aide sociale 	zone à risque pour 0-4, 5-14, 20-24
002	10	défavorisé (13,689)	centre-ville		personnes âgées (20-24)	<ul style="list-style-type: none"> le + grand N familles à faible revenu le + bas taux d'enfants le + grand N personnes seules à faible revenu haut taux d'aide sociale 	<ul style="list-style-type: none"> zone à risque pour 65 ans et + à retenir pour les personnes seules à risque
003	10	défavorisé (16,089)	centre-ville	familles à faible revenu		<ul style="list-style-type: none"> N important de familles monoparentales N très bas d'enfants par famille N important de 65 ans et + N important de personnes seules à faible revenu haut taux d'aide sociale 	possiblement: couple âgés et petites familles monoparentales à retenir

ANNEXE II

Outils d'enquête

Identification

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Tél. domicile: _____

Tél. travail: _____

Dossier ACEF

No du dossier _____

Conseiller budgétaire _____

Date d'ouverture _____

Dossier informatif

1. N° du dossier _____

2. N° de la carte _____

3. Année d'ouverture _____

4. Lieu de la consultation _____

5. Référence _____

6. Présent à la consultation

- homme

- femme

- couple

Données socio-économiques

7. Etat civil

- seul (e)

- marié (e)

- régime matrimonial _____

- union libre

Autres renseignements:

- séparé (e) de fait

- séparé (e) légalement

- divorcé (e)

- veuf, veuve

8. Groupe ethnique

- homme _____

- femme _____

9. Scolarité

- homme _____

- femme _____

10. Nombre de personnes dans le ménage _____

11. Nombre d'enfants à charge -résident (s)

-non résident (s)
(pension alimentaire, études, etc.)

12. Age

- homme _____

- femme _____

- 1^{er} enfant _____

13. Situation actuelle

- homme _____

- femme _____

14. Occupation actuelle (si travail)

- homme _____

- femme _____

15. Nature de l'emploi

- régulier, temps complet

- régulier, temps partiel

- occasionnel

- saisonnier

- à commission

- à contrat

- autonome (à son compte)

- autre _____

16. Syndiqué (e)

- homme _____

- femme _____

Données socio-économiques (suite)

17. A un deuxième emploi

- homme _____
- femme _____

┌ 35
└┬─┘
└ 36

18. Type d'habitation actuelle

- propriétaire d'une maison unifamiliale
- propriétaire d'une maison à revenus
- copropriétaire
- propriétaire d'une maison mobile
- propriétaire d'un condominium
- coopérative d'habitation
- locataire
- colocataire
- pensionnaire
- autre

┌ 37

19. Nombre de cartes de crédit encore utilisables

┌ 38

20. Marge de crédit

- universelle et bancaire _____
- magasin _____
- compagnie pétrolière _____
- total des cartes de crédit encore utilisables _____

Carte commune

Femme

Homme

┌ 39

- nom de l'institution _____
- montant de la marge _____

21. Evaluation des actifs (valeur marchande)

- maison _____
- auto / moto _____
- chalet _____
- terrain _____
- meubles (de + de 4000 \$) _____
- épargne _____
- placements (REER, etc.) _____
- autres (assurances, etc.) _____

┌ 40
└┬─┘
└ 41
└┬─┘
└ 42
└┬─┘
└ 43
└┬─┘
└ 44
└┬─┘
└ 45
└┬─┘
└ 46
└┬─┘
└ 47

TOTAL

┌ 48
└┬─┘
└ 49
└┬─┘
└ 50
└┬─┘
└ 51
└┬─┘
└ 52
└┬─┘
└ 53

21. A déjà:

- fait une faillite personnelle _____
- été inscrit (e) au dépôt volontaire _____
- eu une saisie de salaire _____
- eu une saisie de meubles ou d'immeuble _____

quand _____

homme _____

femme _____

Bilan des dettes

Dossier informatique N° de dossier 1 4 N° de la carte 2 3

Dossier informatique N° de dossier 1 4 N° de la carte 3 5

	Nbre	Endos.	Montant
a. Dettes à la consommation de biens			
Prêt personnel	6	7	8
- banque / caisse			12
- cie de finance	13	14	13
Vente à tempérament			19
- banque / caisse	20		21
- finan. concessionnaire	26	27	25
- magasin (cie de finance)	33	Loc.	32
			34
			38
Crédit rotatif (marge de crédit)	39		40
- banque / caisse			44
- cie de finance	45		46
- magasin	51		50
			56
Carte de crédit			
- universelle et bancaire	57		58
- magasin	63		62
- compagnie pétrolière	69		64
			68
			70
			74
Autres (épiciér, garagiste, fleuriste, etc.)	75		76
			80
SOUS-TOTAL			

	Nbre	Montant
b. Dettes à la consommation de services		
Aménages		6
- loyer		9
- électricité		10
- téléphone		13
- compagnie de gaz		14
- câble		17
		18
		21
		22
		24
Total	25	
- autres (notaire, avocat, frais funéraires, etc.)	26	27
		30
SOUS-TOTAL		
c. Autres dettes		
- dettes aux gouvernements	31	32
		36
- dettes à des parents ou amis	37	38
		42
- pension alimentaire	43	44
		48
- prêt étudiant	49	50
		54
- autres	55	56
		60
d. Prêt hypothécaire		
	61	62
		67
TOTAL		

Retard, dettes à la consommation de biens (total) 68 72

Versements mensuels minimum _____

Prévisions budgétaires

Nom: _____
 Adresse: _____

 Tél.: () _____

ACEF de la Mauricie
 665 St-Georges
 Trois-Rivières (Québec)
 G9A 2K9
 Tél.: 378-7888

Conseiller (ère): _____

REVENUS	Semaine	Mois (X 52 / 12)
1) Homme - salaire net		
- prestations		
2) Femme - salaire net		
- prestations		
3) Allocations familiales		
4) Autres		
Total des revenus		
DEPENSES FIXES		
5) Loyer - Hypothèque		
6) Electricité		
7) Chauffage		
8) Téléphone		
9) Taxes municipales, scolaires, eau		
10) Assurances - maison		
- automobile (privé, publique, plaques, permis)		
- vie		
11) Pension alimentaire		
12) Frais de garderie		
13) Location d'appareils (câble)		
14) Autres		
Total des dépenses fixes		
DEPENSES VARIABLES		
15) Alimentation - commande (), achats quotidiens()		
- restaurants et livraisons		
16) Vêtements - de l'homme (), de la femme (), des enfants ()		
- entretien		
17) Dépenses personnelles de l'homme: tabac et alcool (), loterie (), cosmétiques (), repas à l'extérieur (), argent de poche ()		
18) Dépenses personnelles de la femme: tabac et alcool (), loterie (), cosmétiques (), repas à l'extérieur (), argent de poche ()		
19) Dépenses personnelles des enfants: argent de poche (), cours (), sports (), repas à l'extérieur (), articles scolaires ()		
20) Livres, journaux, disques		
21) Transport en commun		
22) Automobile: essence (), entretien ()		
23) Soins de santé		
24) Loisirs		
25) Vacances		
26) Frais de gardien(nes)		
27) Maison: remplacement, aménagement, réparations		
28) Cadeaux		
29) Autres		
Total des dépenses variables		
Total des dépenses fixes + dépenses variables		
Revenus -		
Dépenses -		
Surplus ou Déficit =		